

An aerial photograph of the Montcrosson village, showing a mix of residential houses, green lawns, and trees. A prominent blue river flows through the right side of the village. The background features rolling green fields under a clear sky. The text 'MONTCRESSON' is overlaid in a white, hand-drawn brushstroke font across the upper middle of the image.

# MONTCRESSON

2021

BULLETIN MUNICIPAL

# MOT DU MAIRE

La Covid-19 a fait que l'année 2020 n'a pas été une année comme les autres. Toutes les festivités prévues ont été annulées à partir du mois de Mars et les associations ont fermé leurs portes. Après un bel été, où nous avons pu profiter des vacances, la vie avait repris doucement son cours, les associations avaient repris leurs activités, et malheureusement au mois de novembre un nouveau confinement est venu tout remettre en question.

La reprise de l'école au mois de mai fut aussi un moment très difficile, car il a fallu mettre en place toute une série de mesures pour respecter le protocole sanitaire imposé par l'Education Nationale. Je sais que certains parents n'ont pas été satisfaits de l'organisation mise en place quant à l'accueil de leurs enfants, mais nous avons fait au mieux pour leur bien, car pour nous il était très important qu'ils reprennent le chemin de l'école. Pour la rentrée de septembre, malgré un protocole sanitaire imposé et compliqué à mettre en place, tout s'est très bien passé et l'école a pu fonctionner normalement. Je remercie les enseignants, le personnel communal qui par leur investissement ont permis aux enfants de retrouver le chemin de l'école.

Merci à nos commerçants qui ont su s'adapter aux besoins

de nos concitoyens et bien qu'interrrompu momentanément par le Préfet, le marché a pu fonctionner normalement. Les événements nous ont fait prendre conscience de l'importance des commerces de proximité.

Je profite de ce moment pour remercier toutes nos couturières bénévoles qui ont confectionné des masques au moment où ils manquaient. Grâce à elles, les membres du CCAS ont pu les distribuer à nos anciens. Merci encore à eux qui ont su faire preuve de solidarité et d'ingéniosité dans un moment très compliqué à vivre. Je remercie également les conseillers municipaux (nouveaux et anciens) qui pendant un mois ont assuré tous les matins une permanence à la mairie pour distribuer des masques à nos administrés.

En 2020 nous avons pu, grâce à une subvention de l'Education Nationale, informatiser toutes les classes de primaire plus la classe de grande section de maternelle. En 2021 nous équiperons les deux autres classes de maternelle.

Pour la commune, le mois de Septembre a vu la reprise des travaux prévus pour cette année, vous trouverez, dans ce bulletin, les explications détaillées et chiffrées avec les photos de l'ensemble des réalisations.

Pour l'année 2021 nous concentrerons nos efforts à l'enfouissement des réseaux électriques rue de la Cave et rue des Vignes (jusqu'à la Bonne Dame) avec le changement de tous les lampadaires. La réfection des routes et des bas côtés sera réalisée en 2022 pour la rue de la Cave et 2023 pour la rue des Vignes.

Il faut remercier l'Etat, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes qui grâce aux subventions qu'ils nous accordent, nous permettent de réaliser nos projets.

Dans le bulletin vous trouverez également les prévisions de manifestations de nos associations qui seront organisées durant l'année 2021 du moins je l'espère... : les brocantes (Village et Terrain de foot), les expositions, les soirées dansantes, le marché et le concert de Noël, les jeux de Pâques et du 14 juillet, le feu d'artifice aux Vallées avec sa descente aux flambeaux et son bal dans le parc municipal.

Comme je le fais tous les ans mais cela me semble nécessaire au vu du nombre de demandes d'intervention de nos concitoyens, je ré-insiste pour rappeler à chacun quelques règles de civisme qui, si elles étaient respectées, pourraient faciliter la vie en communauté. C'est à ce prix que chacun d'entre nous pourra bénéficier d'une certaine tranquillité et

de bonnes relations de voisinage. Le civisme, c'est respecter la vitesse dans le bourg, sans oublier les hameaux et les lotissements; c'est aussi l'entretien des haies, des arbres, ceux-ci ne doivent pas dépasser chez le voisin ni sur l'espace public; c'est encore de ne pas stationner sur les trottoirs ce qui oblige les piétons à marcher sur la chaussée. Je vous rappelle aussi que les feux de broussailles, entre autres, sont interdits. La déchetterie est à votre disposition pour vos déchets verts et autres. Enfin, le civisme concerne aussi vos animaux domestiques... chats et chiens qui ne doivent pas divaguer ou gêner vos voisins. Les propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux.

Il est impératif pour nous tous que tout redevienne comme avant et le plus vite possible. Pour cela il faut respecter au mieux les gestes barrières, le port du masque et pour ceux qui le souhaitent la vaccination. Nous devons rester positifs et penser que cette pandémie ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Je vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la meilleure année qui soit, et je vous prie d'accepter les vœux de bonheur, prospérité et surtout santé de la part de l'équipe municipale.

---

**ALAIN GERMAIN**



## S O M M A I R E

---

Mot du Maire.....	<b>2</b>	Dépenses d'investissement en travaux.....	<b>16</b>	Sapeurs-pompiers.....	<b>28</b>
Renseignements mairie.....	<b>4</b>	CCAS.....	<b>17</b>	Étang des Vallées.....	<b>29</b>
Conseil municipal.....	<b>4</b>	La communauté de communes.....	<b>18</b>	Marais de Marsin.....	<b>30</b>
Renseignements utiles.....	<b>6</b>	PLUI.....	<b>19</b>	Vallées Gâtinaises.....	<b>31</b>
Le marché.....	<b>7</b>	SIAEP.....	<b>20</b>	Mac Mahon.....	<b>32</b>
Artisanat commerces.....	<b>8</b>	SPANC.....	<b>21</b>	Événements.....	<b>36</b>
Commissions.....	<b>10</b>	Ordures ménagères.....	<b>23</b>	Calendrier des fêtes.....	<b>37</b>
Délibérations.....	<b>12</b>	École et périscolaire.....	<b>24</b>	Associations.....	<b>38</b>
Décisions du Maire.....	<b>14</b>	Le cimetière.....	<b>26</b>	Démographie 2020.....	<b>50</b>
Finances budget 2020.....	<b>15</b>	Vie paroissiale.....	<b>27</b>	Concours.....	<b>51</b>

---

Ce bulletin est le magazine d'information de la commune de Montcresson (Loiret). Il a été conçu et réalisé par les membres de la commission de communication. Responsable : Alain GERMAIN et Marion CHAMBON / Mise en page : Noémie PERRIER / IMPRESSION : IMPROFFSET à Chatillon-Coligny

# RENSEIGNEMENTS MAIRIE

## EMPLOYÉS COMMUNAUX

### SERVICE ADMINISTRATIF

Secrétaire de Mairie

Mme Marie-Chantal BRISSON

### AGENT ADMINISTRATIF POLYVALENT

Mme Sandrine SERANTES

### AGENT D'ACCUEIL, URBANISME ET ÉTAT CIVIL

Mme Sandra BORDIER

### AGENCE POSTALE

Mme Nicole RIO

Mme Gwladys MILLET

### ATSEM

Mme Céline EGROT

Mme Valéria LUCAS

### SERVICE ENFANCE, ANIMATION ET ENTRETIEN

En charge de l'accueil périscolaire, de la pause méridienne, de la cantine et de l'entretien des locaux

Mme Véronique GERVAIS

Mme Laura HERVAULT

Mme Nicole RIO

Mme Adeline VERONESE

Mme Audrey WEISS

Mme Gwladys MILLET

Mme Armandine ALVES

### SERVICE TECHNIQUE

En charge de l'entretien des espaces verts, des locaux communaux, du stade, de la voirie, du matériel, du cimetière, des chemins AFR, de la station d'épuration et du réseau assainissement (paniers de relevage). Nettoyage de l'espace public. Broyage des Vallées et des bordures d'étangs etc.....

M. Bruno BABIUCK

M. François GEOFFRON

M. Laurent MINVIELLE

# LE CONSEIL MUNICIPAL



## LES ADJOINTS

### Alain HECKLI

Alain, 71 ans, physicien de formation, est cadre dans l'informatique en retraite. Il habite sur la commune depuis 16 ans (Chesnoy). Il a fait un premier mandat en qualité de conseiller municipal de 2008 à 2014 aux côtés de Mme ANGEVIN, puis un premier mandat en qualité d'adjoint au maire de 2014 à 2020. En 2020, Alain est réélu adjoint au maire pour 6 ans. Pour ce mandat, Alain est aussi réélu président du SIAEP et vice-président du SMICTOM en charge des déchetteries.



## LE MAIRE

### Alain GERMAIN

Alain, 71 ans, est cadre dans l'informatique en retraite. Il habite la commune depuis 30 ans (Chesnoy). Il a fait un premier mandat en qualité de conseiller municipal de 2008 à 2014 aux côtés de Mme ANGEVIN, puis un premier mandat en qualité de Maire de 2014 à 2020. En Mars 2020, Alain est réélu Maire de la commune pour 6 ans. Pour ce mandat, Alain est aussi élu vice-président de la Communauté de Communes des Canaux et Forêts, en charge de la commission Travaux.



### Marion CHAMBON

Marion, 30 ans, titulaire de la fonction publique hospitalière, est infirmière au sein du service des urgences/SAMU d'Amilly depuis 2011. Montcressonnaise depuis sa naissance, Marion a grandi à l'Orme au Muet et habite maintenant route de Châtillon. Elle a fait un premier mandat en qualité d'adjointe au Maire de 2014 à 2020, avant d'être réélue adjointe en 2020 pour 6 ans. Pour ce mandat, Marion est aussi conseiller communautaire.

## Laurent CLARISSE

Laurent, 55 ans, est technicien principal territorial. Il habite sur la commune depuis 26 ans (centre bourg). Il a fait un premier mandat en qualité de conseiller municipal de 2001 à 2008, puis un premier mandat en qualité d'adjoint au maire auprès de Mme ANGEVIN de 2008 à 2014. De 2014 à 2020, il accompagne Alain GERMAIN en qualité d'adjoint. En 2020, Laurent est réélu adjoint au maire pour son quatrième mandat.



## Sylvie DAVESNE

Sylvie, 55 ans, est comptable. Elle habite sur la commune depuis 29 ans (Chesnoy). Elle a fait un premier mandat en qualité de conseillère municipale de 2014 à 2020. En 2020, Sylvie est élue adjointe au maire pour 6 ans.



## CONSEILLER DÉLÉGUÉ

### Gérard POINTEAU

Gérard, 76 ans, est cadre dans le BTP en retraite. Il habite sur la commune depuis 35 ans (L'Orme au Muet). Il a fait un premier mandat en qualité de conseiller municipal de 2014 à 2020 aux côtés de M. GERMAIN, mandat qu'il a terminé en qualité d'adjoint. En 2020, Gérard est élu conseiller délégué au maire pour 6 ans.



## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

### Nicolas MAREST

Nicolas, 38 ans, est salarié agricole. Il habite sur la commune depuis plusieurs années (L'Orme au Muet). Après un premier mandat de 2014 à 2020 auprès de M. GERMAIN, il est réélu pour son deuxième mandat jusqu'en 2026.



### Catherine CERNON

Catherine, 50 ans, est aide à domicile. Elle habite sur la commune depuis 18 ans (La Charmault). Elle est présidente du Tennis Club de Montcresson. En 2020, elle est élue pour son premier mandat.



### Philippe BARDET

Philippe, 71 ans, est médecin généraliste. Il habite sur la commune depuis 40 ans (centre bourg). Il est élu conseiller municipal depuis une trentaine d'années, tout d'abord auprès de M. BOUVET puis de Mme ANGEVIN, et aux côtés d'Alain GERMAIN depuis 2014. En 2020, il est élu pour son cinquième mandat.



### Sandra PARODAT

Sandra, 36 ans, est directrice d'école primaire à Cepoy. Elle est sur la commune depuis 11 ans (Chesnoy). En 2020, elle est élue pour son premier mandat.



### Sandra LEROY

Sandra, 38 ans, est infirmière en dialyse. Elle habite sur la commune depuis 8 ans (La Bonne Dame). Elle est membre actif du Comité des Fêtes de la commune. En 2020, elle est élue pour son premier mandat.



### Gérard BESSE

Gérard, 68 ans, est responsable de chargé d'affaires en retraite. Il habite sur la commune depuis 21 ans (La Bonne Dame). Il est membre du bureau de l'association des Amis de Montcresson. En 2020, il est élu pour son premier mandat. Il est membre du bureau du CFA.



### Evelyne DREAN

Evelyne, 63 ans, en retraite de la MNH, habite sur la commune depuis 39 ans (La Forêt Cocheureau). Elle est membre du Relais Point lecture de la commune. En 2020, elle est élue pour son premier mandat.



### Josselyne CANET

Josselyne, 65 ans, est aide à domicile à la retraite. Elle habite sur la commune depuis 39 ans (La Bonne Dame). Membre actif au niveau des associations de la commune depuis de nombreuses années, elle fait actuellement partie du bureau du Comité des Fêtes de Montcresson. En 2020, elle est élue pour son premier mandat.



### Christophe DÉGÉ

Christophe, 53 ans, est inspecteur environnement. Il est sur la commune depuis 16 ans (La forêt Cochereau). Conseiller municipal sortant, il est réélu en 2020 pour son deuxième mandat.



# RENSEIGNEMENTS UTILES



## L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rue de Verdun  
45700 MONTCRESSON  
Tél : 02 38 90 00 84

### Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi,  
jeudi et vendredi de 9H45  
à 11H45 et samedi de 9H  
à 12H

Agents communaux au  
service de La Poste :  
Mesdames Nicole RIO  
et Gwladys MILLET

Des travaux de rénovation sont prévus en 2021, financés par La Poste et la commune. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de la gêne occasionnée.

## LA SALLE POLYVALENTE ANDRÉ BOUVET

Route de Solterre  
45700 MONTCRESSON

D'une capacité de 200 places assises, elle est équipée d'une cuisine avec fours, chauffe-plat, frigos, congélateur, lave-vaisselle. Des tables rectangulaires et chaises sont mises à disposition et intégrées dans le prix de la location.

### ASSOCIATION DE MONTCRESSON

1 journée en semaine : 160 €  
Le week-end\* : 230 €

### HABITANTS DE MONTCRESSON

1 journée en semaine : 180 €  
Le week-end\* : 300 €

### EXTÉRIEURS

1 journée en semaine : 300 €  
Le week-end\* : 600 €

### Location de tables et chaises auprès des particuliers

De 1 à 5 tables : Forfait de 10 €  
De 6 à 10 tables : Forfait de 20 €  
De 11 à 15 tables : Forfait de 30 €  
Au-delà de 15 tables : Forfait de 40 €  
Les chaises et bancs sont inclus dans le forfait en proportion de la taille des tables.

Renseignements auprès de la mairie :  
**02 38 90 00 53.**

\*Le week-end (du vendredi après-midi au lundi matin)

Vous pouvez retrouver toutes les informations et actualités de la commune de Montcresson sur :  
**le site internet**

[www.montcresson.com](http://www.montcresson.com)



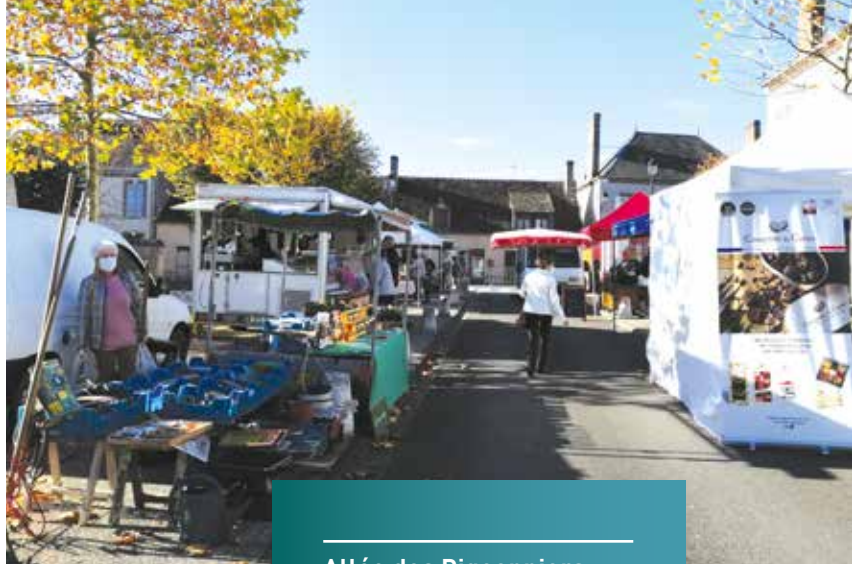
la page Facebook :  
**Commune de Montcresson**



Illiwap : téléchargez l'application et recherchez la station « Montcresson »

De plus, la commune de Montcresson continue sa transformation numérique et mettra prochainement en place une plateforme d'e-services ayant pour objectif d'optimiser la qualité de ses services tout en simplifiant la vie des Montcressonnais. Concrètement, vous pourrez réaliser en ligne vos démarches administratives telles que l'inscription scolaire de votre enfant, la réservation des repas à la cantine, l'inscription sur les listes électorales, la réservation de la salle polyvalente... Une solution pratique et rapide qui répondra à vos besoins tout en optimisant leur traitement.

Avec ce bulletin, l'équipe municipale est heureuse de vous distribuer un plan communal intégrant le tracé des 3 circuits pédestres balisés de Montcresson.



# LE MARCHÉ

## **ETS LETOURNEAU, BOUCHERIE CHARCUTERIE MAISON**

Parmi les premiers exposants du marché de Montcresson lors de sa création, les ETS LETOURNEAU de Varennes-Changy vous proposent de la viande française : volaille, agneau, bœuf et porc. Vous pourrez également vous procurer quelques produits annexes tels que fromage et œufs. Livraison sur Montcresson les mercredis et jeudis.

**Pour tout renseignement :**  
02 38 94 50 24

## **LA CLÉ DU MARAIS, MATÉRIEL DE JARDINAGE**

Avec les ETS LETOURNEAU, LA CLÉ DU MARAIS fait partie des pionniers du marché de Montcresson.

Outre les pelles, râteaux, pioches, arrosoirs, pots et soucoupes à fleurs, vous pourrez acheter des produits de producteurs (miel du gâtinais, fleurs).

## **DE LA TERRE À L'ASSIETTE, PRODUCTEUR DE LÉGUMES ET VOLAILLES FERMÈRES**

Des légumes locaux et de saison, des fruits, des volailles, du lapin, des terrines de fabrication maison, du fromage de chèvre fermier, de l'huile de noisettes locale..., vous trouverez forcément de quoi vous régaler. Livraison possible. En fin d'année, vous pouvez commander vos volailles fermières : chapons, dindes, pintades, oies, cannettes et coqs.

**Pour tout renseignement :**  
06 25 30 36 16

## **LE PÈRE ET GRAINS, ARTISAN TORRÉFACTEUR**

Les cafés 100% arabica de Monsieur Jean-Marc SAILLANT vous feront voyager du Pérou au Nicaragua et du Rwanda à Bali. Sur ce stand, vous pourrez faire le plein de gourmandises : chocolats artisanaux (Le Vaudoué, à côte de Malesherbe), thés Damman et Christine Dattner (de chez Bergamote à Montargis), thés de Noël en fin d'année. Un café chaud pourra vous être servi sur place « avec humour et amour ».

**Pour tout renseignement :**  
06 49 38 09 88  
[jms.bergamote@gmail.com](mailto:jms.bergamote@gmail.com)

## **MICHEL CHATELIN, VENTE D'ANDOUILLES**

Fier de ses origines bretonnes, Michel CHATELIN a quitté Paimpol pour vivre à Nogent sur Vernisson où il a rencontré l'amour !

Spécialiste de l'andouille de Guémené et de Vire, il propose d'autres produits fermiers tels que saucissons et jambons, mais aussi en hiver des fromages fermiers d'Auvergne et des Alpes. Il expose tous les 15 jours sur le marché de Montcresson du mois de septembre au mois de mai.

**Pour tout renseignement :**  
[chatelinmichel@gmail.com](mailto:chatelinmichel@gmail.com)

Allée des Pigeonniers  
45700 MONTCRESSON

Le marché a lieu tous les samedis matin de 8H à 12H.

La commune de Montcresson est heureuse d'accueillir des exposants, de plus en plus nombreux, et les remercie vivement de leur présence, y compris pendant la crise sanitaire.

## **BRIGITTE VESLIN, PRODUCTRICE DE CONFITURES ET FRUITS SECS**

Brigitte VESLIN produit des confitures maison « façon grand-mère » de toutes sortes, des fruits les plus classiques qu'elle va, pour certains, chercher dans son jardin à Triguères (prune, orange, pêche, figue, cerise...), aux plus exotiques (mangue, grenade, kakie). Elle vous réglera également avec ses coffrets de fruits secs et, en fin d'année, avec ses fruits secs à la pâte d'amande.

**Pour tout renseignement :**  
06 33 22 62 75  
[veslin.brigitte@orange.fr](mailto:veslin.brigitte@orange.fr)

Sur le marché de Montcresson, l'emplacement est mis gratuitement à la disposition des exposants. Contactez la mairie pour tout renseignement : 02 38 90 00 53.

# ARTISANAT COMMERCES

## BOULANGERIE

DE PINA COSTA

02 18 12 12 12

juliopadeiro@hotmail.fr

## CAFÉ, BAR, RESTAURANT « LA MADELEINE »

**NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES**

Mme CREIGNOU Laëtitia

et M GRAVET Cédric

02 38 90 00 39

## CONSEIL EN IMMOBILIER

Indépendante

Catrina CHRETIEN

06 62 87 00 12

c.chretien@proprietes-privees.com

## DÉPÔT CHAMPAGNE FOUREUR

chez M et Mme LETIN

02 38 97 04 83 / 06 11 92 60 66

## EPICERIE VIVECO

M. Omar DRAY

07 82 08 17 82

## GARAGE CARROSSERIE, MÉCA- NIQUE, PEINTURE

M. Yohan AMELIN

02 38 90 01 00

Ardm45@orange.fr

## PLOMBIER CHAUFFAGISTE

M. DENIEL Kevien

06 85 65 95 63

## PEINTURE, REVÊTE- MENTS, RAVALEMENT, « AMBIANCE PASTEL »

M. Grégory MANTEAU

06 70 86 02 61

Ambiancepastel45@orange.fr

## MULTISERVICES « HABITAT RÉNOV 45 »

M. Grégory MILLET

06 01 79 65 12

Habitatrenov45700@gmail.com

## VÉRANDAS, FENÊTRES ET VOLETS

M J-M DUPONT

02 38 97 10 28

sarldupont@wanadoo.fr

## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

M. Renaud KLEIN

06 11 26 47 33 / 02 38 90 02 79

rklein45@orange.fr

## COIFFURE

Mme Martine MOLE

02 38 90 00 79

## SCIÉRIE

M. Hubert D'ARODES

02 38 90 06 31

## INFORMATIQUE

### « HELP ! ME INFORMATIQUE »

M. Loïc AUBERT

06 11 89 49 27

helpmeinfo45@gmail.com

## PISCICULTURE D'EAU DOUCE (CARPE KOI)

M. Serge MAILLARD

06 42 74 31 90

## GÎTE « LA MAISON D'HÉLÈNE »

Mme Hélène BERTIER

06 73 38 04 26

lamaisondhelene@sfr.fr

## GÎTE « MAISON ANGULUS RIDET »

06 52 31 07 62

www.maisonangulusridet.com

## SERVICE DE TAXI

M. GIRARDOT Fabrice

02 38 90 06 56

## PROFESSIONS DE SANTÉ

Infirmières : Mme Emilie DEKHI-

NAT et Mme Clothilde BERNARD

06 22 20 02 88

## ZONE D'ACTIVITÉS VENTE DE VÉHICULES ET PIÈCES D'OCCA- SION BMW

M. Alexis DA COSTA  
06 28 90 44 95  
bmtech45@hotmail.com

## MENUISERIE DE LA VALLÉE

06 09 69 05 96  
02 38 93 81 98  
Menuisieriedela.vallée@free.fr

## ALFA WASH

06 48 83 70 18  
02 38 90 01 00

## ENTREPRISE D'ÉLA- GAGE ET D'ABATTAGE

M. Stéphane VASSEREAU  
06.89.95.72.64 / 02.38.97.17.00

## DIVERS

### DIRECTRICE DES ÉCOLES

Mme Chantal GRATKOWSKI

### ÉCLUSIER

M Guy NICOT

### PERCEPTEUR

Mme Marie-Christine CHOPPICK  
(Châtillon Coligny)



## RESTAURANT LA MADELEINE

### CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES

La municipalité souhaite une excellente retraite à M et Mme Chatard qui ont tenu le restaurant « La Madeleine » pendant de nombreuses années.

Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale souhaitent la bienvenue aux nouveaux propriétaires Mme Creignou Laëtitia et M Gravet Cédric. La reprise du restaurant a eu lieu le 02 juin 2020.

Mme Creignou et M Gravet proposent un menu à 13,50€ sans le vin et à 14,50€ avec le vin tous les midis du lundi au vendredi ainsi que le samedi midi sur réservation.

## PAROISSE

Mariages / Baptêmes / Obsèques  
Prêtre STANISLAS DE CHRISTEN,  
(Presbytère de Montargis), Mme  
Maryse CHAMBERT, M DELESTRE  
Christian

## SAPEURS-POMPIERS

Chef de centre : M. José RUBIO

# COMMISSIONS

## COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

Proposer les orientations budgétaires de la commune et du service de l'assainissement collectif, examen du budget primitif et contrôle de l'exécution budgétaire de la commune et du service public de l'assainissement collectif

M. GERMAIN Alain, Président  
M. BARDET Philippe, M. HECKLI Alain, Mme CERNON Catherine, M. BESSE Gérard, Mme CANET Josselyne, M. POINTEAU Gérard, Mme PARODAT Sandra, Mme DAVESNE Sylvie, Mme DREAN Évelyne, M. DÉGÉ Christophe, M. CLARISSE Laurent, M. MAREST Nicolas, Mme LEROY Sandra

## COMMISSION DES TRAVAUX

Proposer le programme des travaux à mettre en œuvre, les évaluer, suivre les chantiers en cours

M. GERMAIN Alain, Président  
M. POINTEAU Gérard, vice-président  
M. HECKLI Alain, M. BESSE Gérard, M. DÉGÉ Christophe, M. CLARISSE Laurent, M. MAREST Nicolas

## COMMISSION DES FÊTES ET LOISIRS

Proposer un programme d'animations pour le village, piloter les asso-

ciations et locaux associatifs, piloter la décoration de Noël...

M. GERMAIN Alain, président  
Mme CHAMBON Marion, vice-présidente  
Mme CERNON Catherine, Mme DAVESNE Sylvie, Mme LEROY Sandra, Mme CANET Josselyne

## COMMISSION DU JOURNAL, COMMUNICATION

Proposer la politique de communication de la commune (journaux, site internet), piloter sa mise en œuvre

M. GERMAIN Alain, président  
Mme CHAMBON Marion, vice-présidente  
Mme DREAN Évelyne, Mme PARODAT Sandra, Mme CERNON Catherine

## COMMISSION POUR LE CIMETIÈRE

Piloter la gestion des concessions du cimetière en particulier les opérations de reprise de concessions, les opérations d'entretien du cimetière

M. GERMAIN Alain, président  
Mme DAVESNE Sylvie, vice-présidente  
M. HECKLI Alain, M. BARDET Philippe, Mme CANET Josselyne, Mme PARODAT Sandra, M. POINTEAU Gérard, Mme CERNON Catherine, Mme DREAN Évelyne, Mme LEROY Sandra

## COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS À PROCÉDURE ADAPTÉE

Après vérification du respect de la procédure et de la recevabilité des offres conformément au code des marchés publics, après examen des offres, choix des entreprises de travaux, fournitures et services selon une notation dont les critères ont été définis préalablement

M. GERMAIN Alain, président  
M. CLARISSE Laurent, vice-Président  
M. HECKLI Alain, M. POINTEAU Gérard, M. DÉGÉ Christophe, M. MAREST Nicolas

## COMMISSION FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Proposer un plan paysager des espaces verts communaux et piloter sa mise en œuvre, organiser le concours des maisons fleuries

M. GERMAIN Alain, président  
M. CLARISSE Laurent, vice-président  
Mme CANET Josselyne, Mme CHAMBON Marion

## COMMISSION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Proposer la politique en matière d'assainissement collectif de la commune, piloter sa mise en œuvre



M. GERMAIN Alain, Président  
M. HECKLI Alain, vice-Président  
M. POINTEAU Gérard, M. CLARISSE  
Laurent, M. BARDET Philippe, M.  
BESSE Gérard

## COMMISSION POUR LE PLAN LOCAL D'URBA- NISME (PLU)

Proposer les actions à mettre en  
œuvre pour la révision du PLU suivre  
sa mise en œuvre

M. GERMAIN Alain, Président  
M. POINTEAU Gérard, M. HECKLI  
Alain, M. CLARISSE Laurent, M.  
BESSE Gérard

## COMMISSION POUR LE PLAN COMMUNAL DE SÉCURITÉ (PCS)

Mettre à jour la rédaction du PCS et  
du DICRIM

M. GERMAIN Alain, président  
M. HECKLI Alain, vice-président  
M. POINTEAU Gérard, M. DÉGÉ Chris-  
tophe, M. CLARISSE Laurent

## COMMISSION ENVI- RONNEMENT ET CIR- CULATIONS DOUCES

Interlocuteur privilégié dans le cadre  
de la gestion des déchets, propose  
une politique communale en matière  
de circulations douces et d'environ-  
nement, pilote la mise en œuvre

de cette politique (sécurisation  
du centre bourg, accessibilité, vé-  
lo-route, chemins de randonnées,  
agriculture...)

M. GERMAIN Alain, président  
Mme DAVESNE Sylvie, vice-prési-  
dente, M. HECKLI Alain, M DÉGÉ  
Christophe, M. MAREST Nicolas, Mme  
LEROY Sandra

## COMITÉ DES AFFAIRES SCOLAIRES, DU RES- TAURANT SCOLAIRE ET DES DIFFÉRENTS ACCUEILS PÉRISCO- LAIRES

Participer au conseil d'école, exami-  
ner les dossiers de demande de déro-  
gations scolaires, proposer et piloter  
la mise en œuvre des opérations  
d'entretien des bâtiments scolaires  
et de leurs abords, proposer le ni-  
veau de participation des communes  
aux frais de scolarité et des voyages  
scolaires

M. GERMAIN Alain, président  
Mme CERNON Catherine, M. BESSE  
Gérard, Mme CHAMBON Marion, Mme  
DREAN Evelyne

La commune de Solterre désignera  
par voie de délibération trois repré-  
sentants, dont le maire, qui siégeront  
au sein de ce comité, et la commune  
de Cortrat un représentant.



# DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 13 JANVIER 2020

### Le conseil municipal

**Demande** une subvention dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour boucler le financement de l'installation d'un revêtement de type « bicouche gravillonné » sur les accotements de la route de Châtillon et pour la création d'une clôture et d'une aire stabilisée rue des Vignes afin de sécuriser l'accès aux containers du tri sélectif

## SÉANCE DU 9 MARS 2020

### Le conseil municipal

**Constate** pour la commune et le service public de l'assainissement collectif la conformité de leur compte de gestion respectif à leur compte administratif respectif pour l'année 2019

**Approuve** les résultats comptables 2019 de la commune et du service public de l'assainissement collectif

**Affecte** les résultats comptables 2019 de la commune et du service public de l'assainissement collectif au Budget Primitif de la commune et de l'assainissement collectif

**Décide** d'adhérer au contrat de groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la fonction publique du Loiret

## SÉANCE DU 23 MAI 2020

### Le conseil municipal

**Élit** le maire et les adjoints au maire, les délégués titulaires et suppléants représentant la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Montcresson (SIAEP) et du conseil d'administration du Centre de Formation des Apprentis (CFA) Est-Loiret

**Choisit** les membres du conseil municipal appelés à siéger au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

**Délègue** certaines de ses prérogatives au maire (article L2122-22 du code général des collectivités territoriales)

**Fixe** le montant des indemnités du maire et des adjoints au maire

**Crée** les commissions « Travaux », « Finances et budgets », « Journal et communication », « Fêtes et loisirs », « Cimetière », « Attribution des marchés publics à procédure adaptée », « Assainissement », « Fleurissement », « Plan Local d'Urbanisme », « Plan Communal de Sécurité », « Environnement et circulation douce » ainsi que le comité des affaires scolaires, du restaurant scolaire et des différents accueils périscolaires ». Ces instances sont chargées d'éclairer le conseil municipal pour ses délibérations et le maire pour ses décisions.

## SÉANCE DU 15 JUIN 2020

**Autorise** monsieur le Maire à confier à la société Vauvelle (Varenne Changy 45) l'installation d'un revêtement de type bicouche gravillonné sur les accotements de la route de Châtillon

**Révisé** les tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire

**Décide** d'augmenter les taux des taxes communales (Taxe foncière « bâti » et « non bâti »)

**Adopte** les Budgets Primitifs de la commune et du service de l'assainissement collectif

## SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

### Le conseil municipal

**Élit** les conseillers municipaux membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT de la Communauté de Communes des Canaux et Forêts en Gâtinais)

**Approuve** la convention de mise à disposition à titre gratuit de panneaux portant valorisation de site de patrimoine rural d'intérêt départemental, la convention de partenariat entre l'académie d'Orléans-Tours et la commune de Montcresson pour la mise en place d'un Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles.

**Adopte** la convention de mise à dispo-



sition de locaux communaux auprès de la Communauté de Communes des Canaux et Forêts en Gâtinais pour le service Relais Assistants Maternels (RAM), et le Rapport Prix Qualité (RPQS) 2019 du service public de l'assainissement collectif

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention de la Communauté de Communes des Canaux et Forêts en Gâtinais auprès de la commune de Montcresson

**Demande** une subvention auprès de l'Éducation Nationale pour l'achat de deux vidéoprojecteurs et deux ordinateurs portables pour l'école maternelle, et dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), une subvention pour la réhabilitation de l'agence postale communale.

**Met à jour** le tableau des effectifs communaux

**Décide** d'apporter la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2020 de la commune

**Crée** une fonction de conseiller délégué au sein du conseil municipal

## SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2020

### Le conseil municipal

#### **Autorise :**

Monsieur le maire à déposer un dossier de demande de subvention au-

près du Département du Loiret pour l'achat d'un camion benne pour les services techniques

Monsieur le maire à mandater les dépenses d'investissement de la commune et du service public de l'assainissement collectif dans la limite du quart des montants inscrits dans leur budget respectif

#### **Décide :**

D'apporter la Décision Modificative n°2 au Budget primitif communal et la Décision Modificative n°1 au Budget primitif du service public de l'assainissement collectif

D'augmenter la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) et le droit proportionnel au volume d'eau potable consommé (assainissement)

#### **Approuve :**

Le règlement intérieur pour l'utilisation de la salle André Bouvet (salle polyvalente)

Le règlement intérieur pour l'utilisation du plateau sportif : bâtiment, terrains de sport et dépendances

Le règlement intérieur du conseil municipal

**Désigne** le représentant de la commune au sein du conseil d'administration de l'UNA de Châtillon-Coligny

**Actualise** les tarifs de location de la salle André Bouvet (salle polyvalente)

**Admet** en non valeur pour le Budget communal et le Budget du service

public de l'assainissement collectif les créances non recouvrées proposées par le trésorier payeur de la commune

**Modifie** le rôle de la commission « Fêtes et loisirs »

**Adopte** le schéma établissant les Lignes Directrices de Gestion du personnel (LDG)

#### **Demande :**

Aux communes de Solterre et Cortrat de participer aux frais de fonctionnement des écoles et du restaurant scolaire

A la Communauté de Communes des Canaux et Forêts en Gâtinais le remboursement des frais de mise à disposition de locaux pour l'accueil collectif de mineurs

**Révisé** les tarifs de location aux particuliers des tables et des chaises

**Propose** une liste de personnes élues ou non pouvant être désignée pour être membre de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) par les services fiscaux

**A pris connaissance** du Rapport Prix Qualité (RPQS) du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Montcresson et de sa région

# DÉCISIONS DU MAIRE

**2020-01** virements de crédits de fin d'exercice au sein du Budget communal 2019

**2020-02** attribution des concessions du cimetière communal au cours de l'année 2019

**2020-03** Achat d'une licence pour un Espace Numérique de Travail pour les classes de l'école de Montcresson

**2020-04** Achat de quatre ordinateurs portables et de quatre vidéoprojecteurs pour les classes de l'école élémentaire de Montcresson

**2020-05** Achat de charriots de ménage ergonomiques pour l'entretien des locaux communaux

**2020-06** Achat d'un broyeur à papier pour le service administratif de la commune

**2020-07** Achat de matériel divers (aspirateur, tarière, thermomètre meuble trieur) pour les services communaux, installation de robinets dans les classes de l'école élémentaire (Covid), d'une clôture délimitant un espace extérieur de détente devant la salle de l'accueil périscolaire

**2020-08** Achat d'un lave-vaisselle pour la salle André Bouvet (salle polyvalente)

**2020-09** Achat de décoration de Noël

**2020-10** Achat de tableaux blancs pour les salles de classe équipées d'un vidéoprojecteur

**2020-11** Acquisition de plans d'évacuation pour les différents bâtiments communaux

**2020-12** Installation de bordures P1 et de regards route de Châtillon

**2020-13** Achat de panneaux de signalisation

**2020-14** Installation d'une clôture et d'une dalle béton rue des Vignes

**2020-15** Traitement de deux entrées charrières supplémentaires route de Châtillon

**2020-16** Achat d'un abribus pour la Place de la Bonne Dame

**2020-17** Installation d'une alimentation électrique pour les volets roulants et les vidéoprojecteurs des écoles

**2020-18** Installation de volets roulants motorisés salle de motricité et salle de l'accueil périscolaire

**2020-19** Achat de plaques de signalisation pour le cimetière (reprise de concession et plan)

**2020-20** : Contrôle des extincteurs, des systèmes de désenfumage et des alarmes incendie des différents bâtiments communaux

**2020-21** Contrôle des installations électriques des bâtiments communaux

**2020-22** Maintenance du parc informatique de la commune, écoles comprises

**2020-23** Maintenance des chaufferies et des chauffe-eau gaz des bâtiments communaux

**2020-24** Recours en annulation auprès du tribunal administratif de l'arrêté du 29 avril 2020 pour la non reconnaissance en état de catastrophe naturelle de la commune de Montcresson pour les désordres survenus en 2019 sur les maisons d'habitation de la commune

**2020-25** Choix de la société en charge de l'épandage des boues liquides de la station d'épuration de Montcresson

**2020-26** Choix de la société en charge de la mise à disposition d'une tonne à lisier pour le nettoyage du clarificateur et des regards de la station d'épuration

**2020-27** Réhabilitation du poste de refoulement de l'Orme au Muet

# FINANCES BUDGET 2020

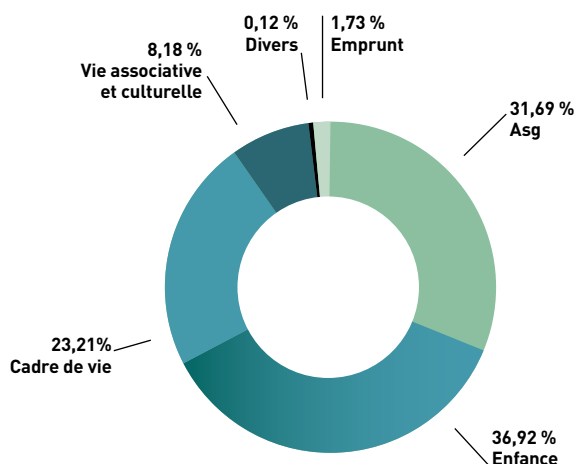
La commune poursuit ses efforts pour améliorer la voirie en collaboration avec la Communauté de Communes des Canaux et Forêts en Gâtinais. La communauté de communes prend en charge la bande de roulement (route de Montambert), la commune les trottoirs (réfection des accotements route de Châtillon) . Montcresson a doté les classes des écoles de supports pédagogiques informatiques performants. Elle poursuit son programme d'amélioration thermique des bâtiments scolaires et périscolaires (fenêtres, volets roulants de la salle de motricité et de l'accueil périscolaire)

Malgré une conjoncture compliquée, la commune maintient son niveau de capacité à investir. Quel sera l'impact de la suppression de la taxe d'habitation sur le budget 2021 ?

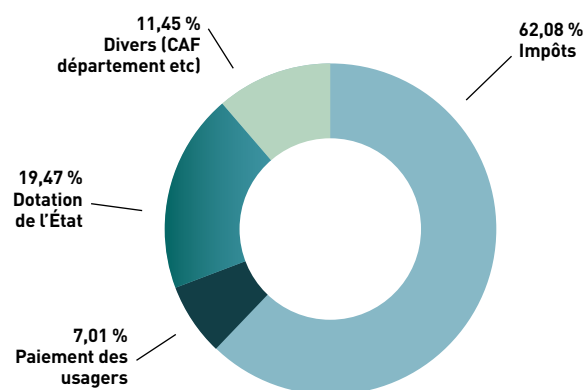
*Évolution des dépenses et recettes de fonctionnement de 2014 à 2020, évolution du montant disponible pour investir*

	Dépenses fonctionnement des services	Recettes pour le fonctionnement des services	Disponible pour investir afin d'améliorer les services à la population
2014	1 073 155	1 128 977	55 822
2015	1 058 333	1 208 390	150 057
2016	1 004 422	1 136 380	131 958
2017	1 019 793	1 164 844	145 051
2018	1 062 335	1 187 238	124 903
2019	1 042 059	1 223 573	181 513
2020	1 008 848	1 181 800	172 952

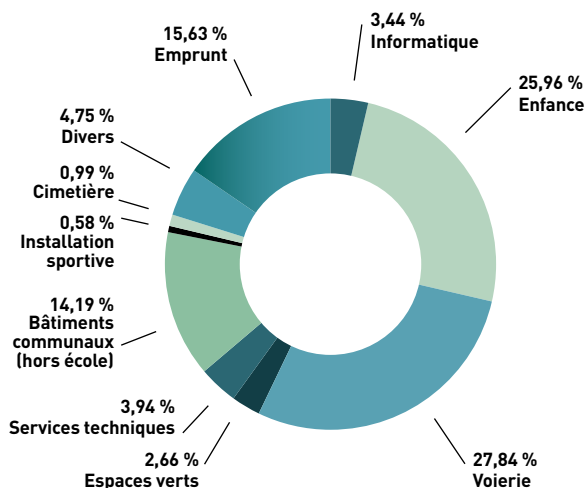
*Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement 2020 destinées à assurer les services à la population*



*Origine des recettes destinées à assurer le fonctionnement des services à la population*



*Dépenses d'équipements réalisées entre 2014 et 2020*



# DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN TRAVAUX



## ACCUEIL PERISCOLAIRE SALLE DE MOTRICITE

Les portes d'accès au bâtiment et à la salle de motricité sont remplacées par des ensembles permettant d'ouvrir dans le sens de la sortie en conservant une partie vitrée transparente à hauteur de vue et une largeur assurant le passage d'un fauteuil PMR.

Un battant semi-fixe tiercé équipé d'une crémone pompier complète les ouvrages et assure un déverrouillage sans clef depuis l'intérieur des locaux. Une évacuation secondaire de ces deux salles est assurée par le remplacement des blocs portes existants en inversant leur sens d'ouverture pour sortir vers l'arrière du

bâtiment. Les baies vitrées de ces locaux ont été équipées de volets roulants électriques motorisés à télécommande unitaire et d'un tout ou rien à partir d'une centrale.

---

**Montant des travaux pour la commune : 19782,00 € H.T**

---

## BATIMENTS COMMUNAUX

En conformité avec l'arrêté du 24 septembre 2009 de nouveaux plans d'évacuation incendie avec rappel des consignes équipent l'intégralité des salles de l'école et des bâtiments communaux

---

**Montant des travaux pour la commune : 2871,00 € H.T**

---



## ÉCOLE

Fourniture et pose d'un portillon d'accès de la cour APS

---

**Coût pour la commune : 330,00 € H.T**

---

Remplacement de la robinetterie par des ensembles COVID dans les sanitaires de l'école élémentaire-

---

**Coût : 460,00 € H.T**

---

## AIRE DES CONTAINERS RUE DES VIGNES

Construction d'une plateforme en béton destinée à recevoir les containers du tri sélectif équipée de panneaux pare vue et poubelle.

Séparation du chemin privé de l'aire containers par la pose d'une clôture grillagée en mitoyenneté

---

**Montant des travaux : 6563,00 € H.T**  
**Subventions du Département : 563,00 €**  
**Coût pour la commune : 6000,00 € H.T**

---

## ABRI BUS

Remplacement par nos agents communaux de l'abri bus place de la Bonne Dame par un ensemble neuf lasuré. (N.B: déjà vandalisé, on a mis le feu au banc à l'intérieur de l'abri)

---

**Coût pour la commune : 1964,00 € H.T**

---

## VOIRIE

Les travaux de la route de Chatillon-Coligny démarrés en 2018 ont été complétés par la confection sur les entrées charretières des propriétés riveraines



d'une plateforme en enrobé sur sous couche calcaire et bordures de délimitation de type P1. Les accotements ont reçu en couche de finition un gravillon roulé de teinte claire.

**Montant des travaux :**  
**36167,00 € H.T**  
**Subventions du département :**  
**5250,00 €**  
**D.E.T.R :**  
**6783,00 €**  
**Coût pour la commune :**  
**24134,00 € H.T**

## TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNE

L'intercommunalité Canaux et Forêts en Gâtinais a réalisé le renforcement au finisseur enrobé de la bande de roulement Route de Montambert, et procédé au curage des fossés à la Charmault rue de Mocquepoix et au départ de la VC 10 qui mène à la Forêt Cochereau.

**Montant des travaux pour la communauté de commune :**  
**61900,00 € H.T**



# CCAS

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Présidé par le Maire Alain Germain, il est composé de 5 élus : Alain Heckli, Sylvie Davesne, Catherine Cernon, Sandra Leroy, Gérard Besse et de 5 Montcressonnais désignés pour leur implication sociale sur la commune : Françoise Strawczynski, Monique Corde, Catherine Peguy, Laurence d'Arodes, Maryse Chambert.,

Depuis quelques années le Conseil municipal, en accord avec le conseil d'administration du CCAS, a décidé de ne plus gérer le repas des anciens et en a confié la charge au CCAS qui gérait déjà la distribution des colis de fin d'année pour les Montcressonnais de 70 ans révolus qui avaient donc le choix entre repas ou colis. Malheureusement en cette période difficile due à la pandémie COVID19, le CCAS a décidé de ne pas organiser le repas de fin d'année en 2020 et de proposer le colis pour tous les ayants droit, soit colis individuel soit colis couple qui peuvent, au choix, être livrés à domicile, ou récupérés en mairie.

Le CCAS a pour vocation d'aider les familles montcressonnaises dans leurs démarches administratives (montage des dossier RSA, envoi vers les assistantes sociales ...) et aide d'urgence, après examen des dossiers, pour les

difficultés financières avec les différents organismes (bailleurs sociaux, EDF...). Dans ce cadre nous travaillons avec l'AgeCLIC de Gien qui nous assiste avec ses intervenantes. Nous sommes aussi partenaire de la Banque Alimentaire du Loiret (BA45) que nous sollicitons pour des aides sous forme de colis. Et nous sommes en relations avec les assistantes sociales du département, du CHAM et de la CARSAT. Une autre de nos actions nous a conduit à contacter les personnes isolées qui avaient répondu à notre questionnaire annuel lors de l'épisode caniculaire de cet été ainsi que durant la période de confinement pour des aides ponctuelles. L'équipe du CCAS est mobilisée pour aider ces personnes en cas de problèmes climatiques (crues, tempêtes, grand froid, canicules) ou autres. Nous vous rappelons aussi que nous avons signé une convention avec deux mutuelles (Mutuelle familiale du Loiret et AXA) pour vous permettre de souscrire une de ces complémentaires santé à des tarifs préférentiels. Pour tous renseignements contactez le CCAS en mairie.

Nous sommes à votre disposition et pour nous contacter, appelez ou passez en mairie pour demander un rendez-vous.

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## INFO PRATIQUES

A l'issue de la séance du Conseil Communautaire du 10 Juillet 2020, Monsieur Albert Février a été proclamé Président de la Communauté de Communes pour une durée de 6 ans.

Le conseil communautaire a également élu 10 Vice-Présidents lors de cette séance :

**Madame Valérie Martin**, 1<sup>er</sup> vice-président en charge de l'Action Sociale : Santé, Maisons de Santé, Maison de Service aux Publics (MSAP), transport à la demande, soutien aux associations.

**Monsieur Jean-Jacques Malet**, 2<sup>ème</sup> vice-président en charge du Développement Economique incluant la gestion de l'immobilier d'entreprise, aides aux entreprises, emploi et formation.

**Madame Isabelle Robineau**, 3<sup>ème</sup> vice-président en charge du Développement Culturel et Touristique incluant les voies douces.

**Monsieur Claude Fouassier**, 4<sup>ème</sup> vice-président en charge de l'Aménagement de l'Espace : comprenant l'Urbanisme, l'Habitat et le suivi du SCOT.

**Madame Evelyne Couteau**, 5<sup>ème</sup> vice-président en charge de l'Enfance Jeunesse comprenant services jeunesse, sports et transport scolaire.

**Monsieur André Jean**, 6<sup>ème</sup> vice-président en charge du Cycle de l'eau, SPANC : comprenant la GEMAPI.

**Monsieur Dominique Daux**, 7<sup>ème</sup> vice-président en charge de la Communication, Numérique, Mutualisation et Ruralité.

**Monsieur Daniel Troupillon**, 8<sup>ème</sup> vice-président en charge des Ressources Humaines, Prévention, Finances et Achats.

**Monsieur Philippe Moreau**, 9<sup>ème</sup> vice-président en charge de l'Environnement, Développement Durable : comprenant l'Arboretum, suivi des dossiers en faveur de l'environnement, mobilité et énergies renouvelables.

**Monsieur Alain Germain**, 10<sup>ème</sup> vice-président en charge des Travaux : comprenant Voirie, Eclairage Public, Bâtiments, Espaces Verts.

De plus, lors du conseil communautaire du 22 Septembre 2020 ont été élus :

**Monsieur Yohan Jobet**, conseiller délégué en charge de la politique sportive.

**Monsieur Florent De Wilde**, conseiller délégué en charge de l'élaboration du schéma de mutualisation  
Le Bureau est donc composé de 13 membres : le Président, 10 Vice-Présidents et 2 conseillers délégués.



## INSCRIPTIONS : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

L'Accueil Collectif de Mineurs aura lieu sur le site de l'École de Montcresson :

**Vacances d'Avril : du 26 au 30 avril,**  
**Vacances d'Été : du 7 au 9 juillet (en attente), du 12 au 30 juillet**

**Vacances d'Août : du 23 au 27 Août**  
Les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant sont : dossier d'inscription complet, copie des pages du carnet de vaccination,

justificatif de domicile, assurance extrascolaire, numéro d'allocataire CAF ou MSA, règlement du séjour (par chèque à l'ordre du Trésor Public, espèces, ticket CESU papier ou chèques vacances).

**Pour vous inscrire, merci de prendre contact avec Madame Hommey Claudine au 02.38.96.76.10 ou par mail : [claudine.hommey@comcomcfg.fr](mailto:claudine.hommey@comcomcfg.fr). Vous pouvez également télécharger le dossier d'inscription sur notre site internet : [https://www.comcomcfg.fr/accueil-loisirs-enfance-jeunesse-sans-hebergement\\_fr.html](https://www.comcomcfg.fr/accueil-loisirs-enfance-jeunesse-sans-hebergement_fr.html).**

Pour suivre le fil des actualités de la Communauté Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, inscrivez-vous au Facebook communautaire ou visitez notre site internet :

 Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais ou notre site internet [www.comcomcfg.fr](http://www.comcomcfg.fr)

La Communauté de Communes instruit les dossiers de demandes d'autorisation de construire pour le compte des communes du territoire (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable, déclaration d'intention d'aliéner, certificat d'urbanisme). Pour Montcresson, les coordonnées du service instruction est :

**Pôle de Châtillon : 8 Chemin de la Messe 45230 Châtillon-Coligny : 02.38.92.57.62.**

**[instruction@comcomcfg.fr](mailto:instruction@comcomcfg.fr)**

**L'instructrice peut vous rencontrer sur rendez-vous**

# LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DIAGNOSTIC-PADD-OUTILS RÉGLEMENTAIRES



Le PLUiH avance et reprend son rythme de croisière après quelques mois d'arrêt liés au contexte sanitaire du Covid-19 et aux élections municipales. Après la première phase de travail de diagnostic qui s'est close en janvier 2019, les élus ont pu valider le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) le 14 janvier 2020 et entamer depuis le mois de septembre 2020 dernier la phase réglementaire.

### DU DIAGNOSTIC AU PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) expose les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues par la communauté de communes pour les années à venir, en articulation avec les documents de planification d'échelle supérieure et notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Montargois en Gâtinais. Amorcée au début de l'année 2019, cette phase d'écriture du projet communautaire a permis aux élus de débattre et de s'accorder sur les perspectives de développement du territoire à horizon 2032. Ces grandes

orientations ont été présentées et débattues en Conseil Communautaire le 14 janvier 2020, après avoir été présentées à la grande majorité des conseils municipaux.

**Renforcer l'attractivité économique et résidentielle, structurer le développement urbain en pensant aux différents modes de déplacements, revitaliser les coeurs de village, préserver et valoriser les espaces naturels et agricoles, améliorer notre cadre de vie... sont autant d'enjeux qui se posent aujourd'hui au territoire et auxquels les élus souhaitent répondre !**

### L'ENGAGEMENT DE LA PHASE « RÉGLEMENTAIRE »

La traduction du PADD à travers des documents réglementaires nécessite environ 8 mois de travail. Cette phase d'études s'articulera autour de plusieurs points forts :

- Des ateliers de travail en concertation avec les élus
- Des phases de concertation avec les habitants : atelier participatif et réunions publiques sur les 3 pôles de notre Communauté de Communes.

L'objectif final étant d'établir une réglementation claire et pédagogique à destination des élus et des habitants, mais également d'aboutir à un document cohérent et adapté à l'échelle supra communale tout en prenant en compte les spécificités locales.

### PLANNING PRÉVISIONNEL

- Juin 2021 : Arrêt du projet de PLUiH en Conseil Communautaire après avis des communes.
- Juillet-Décembre 2021 : Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) et divers organismes institutionnels tels que la CDPE-NAF - Enquête publique
- 1<sup>er</sup> trimestre 2022 : Approbation du PLUiH en Conseil Communautaire

Les 13, 14 et 15 septembre 2018, le bureau d'études est parti à la rencontre des habitants pour appréhender leur vision du territoire

# EAU POTABLE LE SIAEP



Le Syndicat des Eaux a été créé dans les années 1960 pour assurer la distribution de l'eau potable.

**Ce syndicat, regroupement de 5 cinq communes (Montcresson, Solterre, Saint-Hilaire sur Puiseaux, Mormant sur Vernisson et Cortrat) est composé de 2 représentants par commune membre qui élisent en leur sein un président et un vice-président. Suite au renouvellement des conseils municipaux, le président Alain Heckli, Adjoint au Maire de Montcresson, a été reconduit dans ses fonctions et le bureau a élu un nouveau vice-président : Mr Vincent Desrumaux, Maire de Mormant sur Vernisson.**

L'eau est pompée au forage de l'Arme-nault puis acheminée vers l'usine de traitement route de Châteaurenard. Cette usine construite en 1996, traite l'eau brute qui contient des nitrates (environ 70mg/litre) et des traces de produits phytosanitaires afin d'obtenir à la sortie une eau conforme aux normes sanitaires (moins de 50mg/l de nitrates - 35mg/l mesurés en moyenne). Après ces traitements, l'eau est chlorée et envoyée au château d'eau pour être distribuée par un réseau gravitaire dans les 1200 foyers desservis. Sur ce réseau de distribution long d'environ 95 km on trouve un surpresseur (Cortrat les Roches) et un second château d'eau (Solterre) afin que les abonnés les plus éloignés de l'usine reçoivent une pression d'eau satisfaisante pour un usage domestique.

Dans le cadre d'une campagne de re-

cherche de fuites, nous avons commencé en 2015 la pose d'un compteur de sectorisation. En 2016, trois autres compteurs de sectorisation (pour un montant total de 35 241 € TTC) ont été posés avec l'aide financière des fonds parlementaires de Monsieur le sénateur JP Sueur (3 000€) et celle de l'agence de l'eau Seine-Normandie (14 612€). Ces compteurs nous ont permis en 2018, 2019 et 2020 de situer des zones critiques du réseau, de réparer certaines fuites, ceci afin d'améliorer le rendement de notre réseau. Toutefois, compte tenu de sa longueur, un autre compteur sectoriel a été installé au quatrième trimestre 2020 pour un montant de 10 140€ HT. Ceci nous permet un meilleur suivi des fuites sur le réseau.

Toujours au quatrième trimestre 2020 des travaux d'entretien ont été réalisés dans l'usine de traitement : remplacement des charbons actifs, opération à réaliser environ tous les sept ans. De plus, dans le cadre de la prise de compétence Eau Potable (Loi Notre) par la communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (CCCFG) en 2026, nous avons lancé, comme beaucoup de syndicats ou de régies municipales d'eau potable, une étude patrimoniale de notre réseau, étude qui fera l'objet d'un marché groupé coordonné par la CCCFG. Cette étude d'environ 40 000€ sera financée à hauteur de 80% par l'agence de l'eau. Elle permettra de géolocaliser tous les équipements du réseau et d'améliorer les relevés topographiques des implantations des canalisations.

Bien que le prix hors taxes de l'eau n'ait pas augmenté depuis 2012 et que la qualité est toujours conforme à la réglementation, pour leur part, les différentes taxes sur le prélèvement de la ressource en eau et de la pollution que nous reversons intégralement augmentent régulièrement (environ 30% en 6 ans) à la demande de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN). La seule ressource financière du SIAEP est la vente de l'eau. Les frais de fonctionnement de l'usine de traitement (environ 1.05€ le m3) représentent la plus grande partie de nos frais. Nous sommes dans une situation financière saine, mais néanmoins fragile et un suivi régulier de nos finances, soit en interne, soit par la trésorerie de Châtillon-Coligny nous permettra de maintenir la stabilité du prix de l'eau. La trésorerie de Châtillon-Coligny, qui contrôle notre budget, nous assiste dans les relances des mauvais payeurs. Notre agent administratif, lors des relances téléphoniques ou envois de mails propose, en lien avec la Trésorerie, la mise en place d'échéanciers. En derniers recours, la Trésorerie a la possibilité de procéder à des saisies sur toutes rentrées financières existantes (salaires, comptes bancaires, retraits ...).

En prévision de la fermeture définitive de la Trésorerie de CHATILLON-CO-LIGNY, le Syndicat a mis en place de nouveaux moyens de paiement. Le QR CODE (règlement en espèces ou Carte Bancaire) possible dans les bureaux de tabac affiliés et le prélèvement auto-

matique. Toute personne souhaitant adhérer au prélèvement automatique (règlement de la totalité de la facture et non par mensualisation) pourra en faire la demande au bureau du syndicat en apportant un RIB. Un mandat de prélèvement SEPA sera alors établi pour acceptation. Les prélèvements se feront alors automatiquement le 5 septembre pour les factures du 1er semestre de chaque année et le 5 mars pour les factures du 2ème semestre de chaque année. Le prélèvement automatique pourra être arrêté à tout moment sur simple demande.

L'ARS nous a confirmé que l'enquête publique débouchant sur la déclaration d'utilité publique de notre forage, et par la même sa protection et celle de son aire d'alimentation sera lancée en 2021 par les services de la sous-préfecture de Montargis. Ce sera l'aboutissement d'une procédure lancée en 2013 et qui avait rencontré en son temps des obstructions diverses et variées.

Pour tout renseignement complémentaire, le bureau du SIAEP, 13 rue de Verdun est ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le mercredi de 8h00 à 12h00.

Le président, Alain Heckli, reçoit sur rendez-vous les abonnés désireux d'en savoir plus.

Sur le site internet <http://eau-montcresson.fr/> vous trouverez les résultats des analyses bactériologiques et physico-chimiques de l'eau réalisées à la demande de l'ARS, les renseignements administratifs, et divers documents (rapport annuel de l'ARS, rapport annuel sur le prix et la qualité du service ...). Il est aussi possible de nous envoyer le relevé de votre compteur, et d'échanger avec nous.

#### RAPPEL DES NUMÉROS UTILES :

**SIAEP : 02 38 90 03 09**

**En dehors des horaires d'ouverture du Siaep vous pouvez contacter le : 02 38 69 78 00**

**En cas d'urgence : après 16h00, le week-end et jour férié le : 06 12 80 48 04**

**siaep.mont@orange.fr**

# SPANC

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'Assainissement Non Collectif (ANC) correspond à tout système d'assainissement effectuant la collecte, le pré-traitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement.

Le SPANC de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais intervient sur l'ensemble du territoire soit **38 communes** qui représentent environ **6145 installations d'assainissement non collectif**.

Le SPANC est un service public local chargé de :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- Contrôler les installations d'assainissement non collectif :
- **Installations existantes :**
  - Diagnostic vente immobilière
  - Vérification des installations existantes et périodique de fonctionnement et d'entretien
- **Installations neuves ou réhabilitées :**
  - Examen préalable à la conception
  - Vérification de l'exécution
- **Entretien des installations (Vidanges)**

### TARIFS DES CONTRÔLES :

Contrôle initial de l'existant, périodique de bon fonctionnement ou d'entretien	120 €
Diagnostic vente (communication du rapport de diagnostic sous 1 mois maximum)	130 €
Diagnostic vente urgent (communication par mail du rapport de diagnostic sous 10 jours maximum)	250 €
Contrôle de conception	60 €
Contrôle de bonne exécution	110 €
Contre visite	100 €
Déplacement infructueuse	50 €
Pénalité en cas de refus de contrôle, d'absence d'installation, d'absence d'entretien 100% de la redevance	240 €

...

# ... SPANC

Suite aux contrôles du SPANC, les installations sont classées suivant les critères suivants :

P5 : Installation en bon état de fonctionnement

P4 : Installation à surveiller

P3 : Installation incomplète ou présentant un

dysfonctionnement ou sous-dimensionnée

P2 : Installation présentant un risque sanitaire

P1 : Installation inexistante ou non vérifiable

Les installations P5 et P4 sont considérées comme conformes.

Les installations classées

P3 et P2 sont considérées comme non conformes et doivent être réhabilitées sous 1 an en cas de vente ou sous 4 ans suite au contrôle. Les installations classées P1 sont considérées comme non conformes et doivent être réhabilitées dans les meilleurs délais.

## TARIFS DES VIDANGES :

	Unité de prix	Intervention (dans le cadre d'une campagne)	Intervention d'urgence (hors campagne)
		Prix unitaire T.T.C.	Prix unitaire T.T.C.
<b>PRESTATION DE BASE</b>			
Vidange d'une installation d'assainissement non collectif comprenant :	Forfait intervention 3m <sup>3</sup>	142€	232€
La déplacement et la mise à disposition du matériel et du personnel nécessaire ;			
La vidange et le nettoyage des fosses (toutes eaux, septique, étanches), des puisards et des filtres... ;			
La vérification de l'écoulement ;			
La fourniture d'une fiche d'intervention et d'un bordereau de suivi des matières de vidange.			
Débouchage et curage des canalisations et des drains des installations sans vidanges de fosse.	1/2 heure	115€	192€
Frais de gestion du SPANC (dus pour chaque demande d'intervention) :	Forfaitaire	18€	

## PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vidange d'une fosse supplémentaire sur le même site (même propriétaire et même adresse)	Forfait supp.	97€	157€
Évacuation des matières de vidange en centre de traitement (obligatoire suite à la vidange d'une installation) au-delà de 3m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	18€	
Décachage et recherche de l'installation :	1/2 heure	40€	
Débouchage et curage des canalisations et des drains des installations avec <u>vidange de fosse</u> :	mètre linéaire	2€	
10 m supplémentaire de tuyau d'aspiration au-delà du forfait de 20 m :	Forfait supp.	12€	
Forfait de déplacement en cas d'impossibilité d'effectuer la prestation :	Forfait intervention	55€	90€

Le SPANC se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant votre installation d'assainissement non collectif au 02.38.92.64.13.

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Du fait de la loi Notre, la compétence assainissement collectif devrait passer à la CCCFG dans la période 2020-2025 et au plus tard en 2026. Pour ce faire, les communes qui n'ont pas réalisé leur diagnostic patrimonial devront le lancer, réalisé en 2018 pour la commune.

Les recettes du budget d'assainissement sont uniquement réalisées par la facturation que reçoivent 2 fois l'an les montressonnais assujettis à l'assainissement collectif en fonction des m<sup>3</sup> d'eau consommés et aux taxes de raccordement que payent les propriétaires de nouvelles constructions raccordées. Les autres taxes qui apparaissent sur la facture sont intégralement reversées à l'Agence de L'Eau Seine-Normandie. Ce budget est un budget annexe de la mairie qui doit s'autofinancer. Les heures que les agents municipaux font pour l'entretien des équipements (station, postes de relevage) sont facturées par la mairie au budget de l'assainissement collectif. Afin d'avoir les capacités financières pour réaliser les travaux, nous devons augmenter raisonnablement le prix du service d'assainissement.

Les services de l'état qui suivent l'entretien de la station d'épuration et la qualité de l'eau rejetée dans la rivière ont une nouvelle fois émis un avis positif sur ces points. Ce bon résultat est dû au travail des agents communaux qui surveillent station et postes de relevage tout au long

de l'année et qui transmettent aux élus les points sensibles à améliorer. Les boues résiduelles de la station d'épuration n'ont pas pu à l'automne 2020 être, comme à l'accoutumée, épandues, et ce à cause de la crise sanitaire. Ces boues sont donc évacuées petit à petit, sur une plateforme de compostage qui les hygiénise et ceci représente un coût supplémentaire pour notre budget.

La mandature qui a débuté, sera celle des travaux d'entretien et d'amélioration de notre réseau d'assainissement et de la station d'épuration. Un des points importants, mis à part l'entretien du réseau « tout à l'égout » sera de consolider, voire modifier notre filière boues. Nous avons fait appel à « CAP Loiret », une structure mise en place par le conseil départemental, pour nous assister dans la préparation du cahier des charges concernant ces travaux, estimés dans un premier temps aux environs de 450 000€. En 2021, un appel d'offres sera lancé, pour nous permettre de trouver le bureau d'études qui montera le dossier financier et technique. Il faudra alors faire des choix stratégiques en fonction de nos possibilités financières, des aides dont nous pourrions bénéficier et de fixer des priorités pour ces travaux qui devraient s'étaler sur plusieurs années.

**La station d'épuration aux vallées**



# ORDURES MÉNAGÈRES

## RAMASSAGE ET TRI

Le ramassage des ordures ménagères (OM) est une compétence communautaire. Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM du Giennois) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI, Loi Chevènement du 12 juillet 1999) regroupant la communauté des communes giennoises, la communauté de communes Berry Loire Puisaye et notre communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

Ce syndicat doit apporter un service public à la population. Il a pour mission générale la gestion des déchets : collecte et traitement.

Ainsi le syndicat a la charge de l'organisation du ramassage de vos déchets.

Il assure donc la collecte des ordures ménagères par un ramassage hebdomadaire, il met à votre disposition des colonnes de tri sélectif (verre, journaux et emballages), ramasse les « sacs jaunes d'emballages » dans les centres bourgs tous les 15 jours. Vous avez aussi à votre disposition des déchetteries (Sainte Geneviève des Bois pour Montcresson).

Ensuite, le traitement de ces déchets relève du SYCTOM des régions de Gien et de Châteauneuf sur Loire, rapprochement du SMICTOM du Giennois et du SICTOM de Châteauneuf sur Loire. Pour ce faire, le SYCTOM possède une usine d'incinération à Arabloy et un centre d'enfouissement à Saint Laurent des Gués.

Sur notre commune, le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les vendredis après-midi, les poubelles doivent être sorties le vendredi avant midi.

Pour leur part, les sacs jaunes d'emballages sont collectés les jeudis après-midi des semaines paires.

Dans ces sacs jaunes, comme dans les colonnes jaunes de tri sélectif tous les emballages sont admis en vrac et vides.

Les lieux d'apports volontaires sur la commune avec 3 containers (verre, journaux et emballages) se trouvent rue des Vignes, route de Solterre, rue des Céréalières, rue des Vignes de Beauregard et à l'Orme au Muet ; il y a aussi deux lieux avec exclusivement le container verre route de la Forêt Cochereau et route de Château Renard.

Notre déchetterie se situe sur la zone industrielle de Sainte Geneviève des Bois (tel 06 32 81 41 77). Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

**Pour plus d'informations : le site du SMICTOM : <https://www.smictom-gien.com/le-smictom/>**

Les artisans, commerçants et industriels devront s'adresser au syndicat (02.38.05.06.75).

**Info COLLECTE DES ENCOMBRANTS le 15 MARS 2021.**

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de la commune : informations – vie pratique – déchets.



# ÉCOLE

## SAVEZ-VOUS COMMENT L'ÉCOLE A VÉCU CETTE ANNÉE 2020 ?

Pour nous la date du 16 mars 2020 restera longtemps dans nos mémoires puisque c'est à partir de là que tout est devenu différent ici.

Durant les quelques jours qui suivirent, nous avons accueilli des enfants de soignants avant qu'ils ne soient envoyés à l'école de Viroy d'Amilly. Puis, plus personne n'est venu dans cette école. On peut dire que l'école était au bord du vide, à l'intérieur plus de cris, plus de rires, juste un silence, un silence chargé de ce qui se tramait à l'extérieur.

Alors a commencé pour nous les enseignants la lourde tâche d'enseigner à nos élèves à distance. Ne pas perdre le fil, continuer à les intéresser, poursuivre à transmettre le savoir et à faire découvrir mais aussi essayer d'égayer leurs longues journées où planait la présence de ce mal invisible.

Nous avons fait évoluer nos pratiques pour mener à bien notre mission. La classe à distance c'était quelque chose de nouveau. Quand un matin, nous avons pu nous retrouver sur des écrans pour faire un cours en visio, nous avons ressenti cette joie profonde de partager, de se voir, de s'entendre, bref d'une certaine façon, de nous retrouver.

Peu de temps après, certains élèves sont revenus repeupler notre école. Bien sûr, il y avait moins de bruit, moins de cris, moins de rires mais c'était le commencement de quelque chose qui nous donnait de l'espoir.

Enfin vers la fin de l'année scolaire, la quasi-totalité des élèves était de retour et nous ressentions à nouveau la vie de cette jolie fourmilière. Nos retrouvailles furent hélas de courte durée et nous nous sommes vite quittés pour profiter des congés, en nous promettant de nous retrouver en septembre, pour raconter nos

aventures de l'été.

La rentrée fut différente mais il émanait partout une joie de se retrouver, les discussions entre copains et avec les maîtresses allaient bon train. Il fallait se soumettre, bien évidemment encore, à certaines règles, mais nous commençons à avoir l'habitude...

Aujourd'hui, l'école est toujours là avec son lot de contraintes pour ne pas attraper ce fichu virus mais la spontanéité des enfants et leur insouciance arrivent à nous faire oublier ce qui se passe à l'extérieur. Pour autant nous ne devons pas minimiser le risque car personne n'est invincible et la vigilance est toujours de rigueur ici comme ailleurs.

Malgré tout cela, je suis certaine qu'un jour viendra où nous partagerons à nouveau tous ensemble, avec les familles, de merveilleux moments.

**Mme Chantal GRATKOWSKI**



# PÉRISCOLAIRE

Le groupe scolaire comporte trois maternelles et quatre primaires.

## GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire reçoit les enfants scolarisés à Montcresson, dont les parents travaillent.

### Elle fonctionne :

- Le matin de 7h à 8h50
- Le soir de 16h45 à 19h

Les inscriptions sont reçues en mairie toute l'année.

### Les tarifs sont les suivants pour l'année 2020-2021 :

- 2,67 € le matin, pour le 1er et le 2e enfant
- 2,67 € le soir, pour le 1er et le 2e enfant
- 2,42 € le matin, pour le 3e enfant et suivants
- 2,42 € le soir, pour le 3e enfant et suivants

## L'AIDE AUX DEVOIRS

Après la classe, à 17h les lundis, mardis et jeudis, une aide aux devoirs en-

cadrée par des personnes bénévoles est habituellement proposée aux enfants sur simple inscription gratuite, à partir du mois de novembre

En raison de la covid-19, nous ne souhaitons pas mettre en danger les personnes bénévoles (toutes retraitées). Nous agissons donc en fonction de l'évolution de cette crise sanitaire.

ATSEM : Valéria LUCAS (PS-MS), Céline EGROT (MS-GS), Laura HERVAULT, Armandine ALVES et Adeline VERONESE (GS-CP)

## RESTAURANT SCOLAIRE

La municipalité travaille depuis 2016 avec l'entreprise de restauration scolaire « Convivio ». Le service est encadré par du personnel communal qualifié. Les inscriptions se font en mairie et les tarifs sont les suivants pour l'année 2020-2021 :

- 3,80 € pour le 1er enfant et le 2e enfant
- 3,70 euros pour le 3e enfant et suivants

## ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

L'accueil collectif de mineurs est ouvert à Montcresson pour les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Les inscriptions sont à effectuer directement auprès de la communauté de communes 8 chemin de la Messe à Châtillon Coligny.

Téléphone : 02.38.96.76.10

### Ouvertures :

**Vacances d'Avril : du 26 au 30 avril,**  
**Vacances d'Été : du 7 au 9 juillet (en attente), du 12 au 30 juillet**  
**Vacances d'Août : du 23 au 27 Août**

## REMERCIEMENTS

Remerciements et Bravo à toute l'équipe enseignante, à la directrice de l'école, Mme Gratkowski, à nos ATSEM et aux agents communaux pour le travail remarquable dont ils ont fait preuve pour permettre à nos élèves de retrouver le chemin de l'école !!!



# LE CIMETIÈRE

## ÉTAT DES LIEUX ET AMÉNAGEMENTS

Les nouveaux membres de la commission cimetière ont repris la gestion des concessions et s'attachent à améliorer l'aspect et la sécurité au sein du cimetière.

Pour cela, ils ont commencé par identifier les concessions en état d'abandon et/ou dangereuses. Celles-ci font l'objet d'une procédure de reprise qui dure 3 ans. Si les descendants des personnes enterrées ne se rapprochent pas de la mairie pendant cette période, les pompes funèbres procèdent au relevage de la tombe et au transfert des restes dans l'ossuaire. En 2020, 9 relevages ont été réalisés.

La commission a également répertorié les places disponibles et les places réservées afin de connaître le nombre de concessions libres. Le nombre idéal sur 2020 était de 50 (ce chiffre correspond au nombre d'inhumations sur l'année 2019 multiplié par 5) et la commune disposait de 39 places.

**Les concessions sont attribuées pour une période de 15 ans, 30 ans ou 50 ans.**

Par ailleurs, pour mieux se repérer dans le cimetière et faciliter la recherche des concessions, aussi bien pour la famille que pour les entreprises de pompes funèbres et la mairie, une signalétique (pancartes) a été mise en place pour marquer chaque zone du cimetière : murs, carrés, rangées et numéros de place.

Le cimetière de Montcresson dispose également de :

- 2 zones de columbarium totalisant 25 cases, dont 18 sont disponibles
- 2 cavurnes
- 1 jardin des souvenirs (espace de dispersion)
- 1 caveau provisoire
- 3 ossuaires

# LA VIE PAROISSIALE

## Notre secteur comprend les paroisses de Montcresson, Pressigny les Pins, Cortrat, Solterre et Saint Hilaire sur Puiseaux

Vous vivez dans le Montargois Rural, vous venez d'y arriver, soyez les bienvenus à Montcresson. Faites-vous connaître ! Une équipe d'animation pastorale (EAP) est à votre écoute pour vous apporter tous renseignements concernant le baptême, la catéchèse, l'aumônerie, le mariage, le pardon ou les funérailles, équipe représentée pour notre secteur par Christian DELESTRE.

### Prêtres responsables :

- Père Stanislas de Christen au Presbytère de Montargis. 22 rue Triqueti 02.38.85.27.43

assisté pour notre secteur par :

- Père Julien Tellier, même adresse.
- secrétariat du Montargois rural :
- Dorine à Saint Maurice sur Fessard, 21 rue de l'Huilerie – tel. 02.38.97.89.22 [ddoyenneruraldemontargis@neuf.fr](mailto:ddoyenneruraldemontargis@neuf.fr)
- Site du Doyenné : <http://montargois.cef.free.fr/>

et pour chaque secteur, en fonction de votre lieu d'habitation :

- à Montcresson : Maryse Chambert - 02.38.90.05.32 – [chambert.maryse@neuf.fr](mailto:chambert.maryse@neuf.fr)
- à Pressigny les Pins : Agnès Ovin, tel. 02.38.94.90.73 - [agnesovyn@gmail.com](mailto:agnesovyn@gmail.com)

- à Cortrat : Brigitte Delestre, tel. 02.38.94.96.86 - [brdelestre@orange.fr](mailto:brdelestre@orange.fr)
- à Saint Hilaire sur Puiseaux : Lucette Tagot, tel. 02.38.94.93.76 - [lucette.tagot@orange.fr](mailto:lucette.tagot@orange.fr)
- à Solterre : voir Montcresson

Les annonces et adresses utiles sont affichées dans la vitrine installée près de l'église. La feuille mensuelle des lieux et horaires des messes, ainsi que le journal trimestriel «Le Renouveau» sont à disposition dans l'église à l'entrée. Une petite plaquette est également disponible dans l'église et en Mairie.

A Montcresson, au minimum 2 messes par mois sont célébrées, une le 1er dimanche du mois à 10h30, l'autre, le 3ème samedi à 18h30 (ou 3ème dimanche à 10h30), et souvent à l'occasion des grandes fêtes de l'église (affichage à la porte de l'église, et publication dans l'«Eclairer»).

S'y ajoutent bien entendu les cérémonies de baptêmes, mariages et obsèques.

En dehors des offices, l'église est ouverte en principe, le samedi de 9h30 à 12h15 environ, (jour de bibliothèque et de marché), mais ces horaires ont été fortement perturbés par la pandémie du COVID.

Son entretien est assuré par une équipe de bénévoles, sous la houlette de Bernadette Raigneau.



Au mois de juillet, la communauté paroissiale a eu la tristesse de perdre Maurice PELAUD, affectueusement dénommé «père la cloche» (c'est lui qui s'en occupait...) à l'âge de 93 ans.

Quant au concert annuel offert traditionnellement en décembre par la Mairie, là encore, compte tenu du COVID, il n'a pu avoir lieu comme prévu. Vous avez sans doute remarqué la présence aux entrées du village de panneaux signalant Montcresson comme «patrimoine remarquable – église St Léger», ainsi que la borne explicative à l'entrée de l'église. Ces panneaux ont été mis en place par l'Agence Tourisme du Loiret avec qui la commune a signé une convention. La commune et la paroisse sont fières de cette labellisation qui met en valeur notre belle église et notre village.

Notre église Saint Léger est, depuis le XIIe siècle, un lieu d'accueil pour tous.

Elle nous invite à retrouver notre histoire et la mémoire de tous ceux qui nous y ont précédés.



# SAPEURS- POMPIERS

Le bilan des interventions pour 2020 (arrêté au 31 décembre 2020)

Nous avons effectué, toutes interventions confondues, **64 interventions**, sur les communes de Montcresson-Montbouy.

**Formations 2020 :** (allégées au vu du contexte actuel)

- FMA SAP (Formation Maintien Acquis Se-

cours à Personnel) : Gwenaëlle NIVASSE ; Camille NIVASSE ; Julie STOCCHERO ; José RUBIO ; Frédéric FONSA ; Julien CHICHERY .

- FMA Chef de centre : José RUBIO ; Frédéric FONSA

- Formation PMA à Chatillon-Coligny: Camille NIVASSE, Julie STOCCHERO, Frédéric FONSA, José RUBIO.



Arrivée cette année de STOCCHERO Julie dans notre équipe.

Tous les vendredis soir, vous pouvez venir nous rencontrer à partir de 18h30 à la caserne. Nous sommes à votre disposition pour vous

présenter notre passion .

Les Sapeurs Pompiers de Montcresson vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2021 ainsi qu'à vos proches.

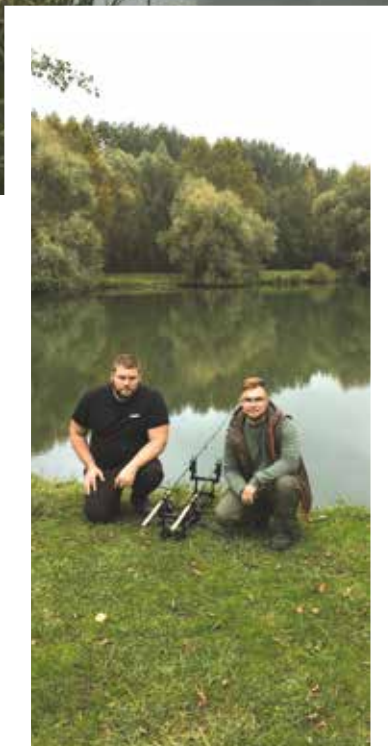
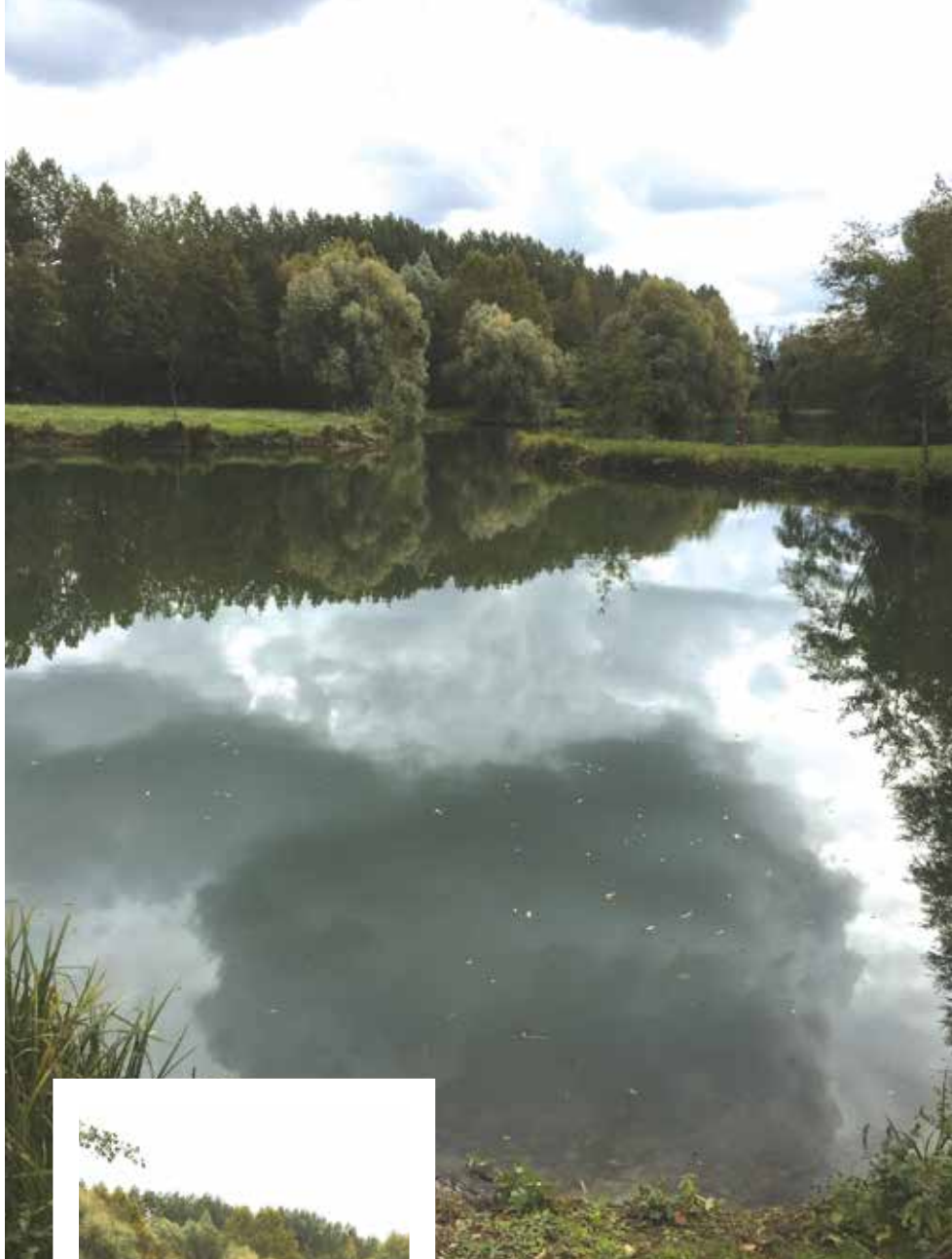
**Le Chef de Centre  
L'adjutant José RUBIO.**

# ÉTANG DES VALLÉES

**Nous avons la chance d'avoir de nombreux espaces naturels sur Montcresson notamment les étangs des vallées où vous pouvez faire une partie de pêche, des ballades, pique-niquer. Les pêcheurs ont pu constater que la qualité de l'eau et les espaces de pêche se sont largement améliorés.**

En effet on pouvait constater des quantités importantes d'algues qui empêchaient toute pêche satisfaisante. La prolifération de celles-ci est due à l'excès d'azote dans l'eau ce qui provoque l'asphyxie de l'eau et un manque d'oxygène pour la vie aquatique. Nous avons donc mis en place un programme afin de traiter ces algues avec un produit biologique composé de colorant alimentaire qui vient bloquer la photosynthèse, empêchant le développement excessif de cette végétation. Ce traitement est effectué depuis maintenant deux ans avec deux passages : un au mois de mars et le suivant en mai.

Le résultat a été spectaculaire dès la première année, nous avons donc réédité cette action en 2020. Nous envisageons de faire une pause du traitement sur 2021 afin de pouvoir constater l'évolution sans produit et définir la suite à donner,



mais après une rencontre avec des pêcheurs, ils souhaiteraient une poursuite du traitement une année supplémentaire au vu des résultats spectaculaires car l'étang de Montcresson est devenu une référence pour sa pêche de qualité.

Il ne vous reste plus qu'à sortir votre canne à pêche et votre carte de pêche car elle est nécessaire dans l'étang de Montcresson et de passer un bon moment en famille dans un écrin de nature.



# MARAIS DE MARSIN



## LA RECONQUÊTE DU MARAIS DE MARSIN

Connu depuis longtemps pour sa grande biodiversité, le Marais de Marsin est resté longtemps à l'abandon. Malgré sa richesse encore palpable, cette zone humide n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Il y a deux ans maintenant le Conservatoire grâce au soutien des habitants du hameau de la Forêt Cochereau et de la commune de Montcresson, a lancé des travaux conséquents de broyage qui ont redonné vie aux campanules, gentianes ou orchidées. Les vaches sont également de retour pour entretenir le site naturel, et les découvertes de nouvelles espèces vont bon train : au total ce sont 558 espèces qui ont été recensées sur le site dont 4 nouvelles espèces pour le Loiret et 18 présentant un intérêt

écologique majeur (rare ou très rare). Il ne manquait plus qu'une chose pour parfaire le tableau, faire revenir l'eau dans le marais.

Issus d'une époque pas si lointaine où l'assèchement des zones humides était la règle, plusieurs fossés créés par l'Homme empêchaient toute arrivée ou maintien de l'eau sur le site. Des travaux ont été entrepris en novembre pour remédier à cette situation. De subtils bouchons de terre et de légères pentes entraînent désormais un maximum d'eau en plein cœur du Marais de Marsin, qui retrouve aujourd'hui sa pleine nature.

Pourquoi ne pas profiter de 2021 pour découvrir votre marais ? Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une visite pleine d'enchantement lors de la floraison des orchidées.

30 ans d'actions en faveur du patrimoine naturel régional, ça se fête !

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen Centre-Val de Loire) est une association régionale créée en 1990, dont la mission est de préserver les espaces naturels remarquables de la région pour la faune, la flore, la qualité paysagère ou l'intérêt géologique. En 2020, il préserve un réseau de 140 sites naturels (→ 4 000 ha), qu'il gère durablement selon cinq axes de travail « Connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner ».



[www.cen-centrevalde Loire.org](http://www.cen-centrevalde Loire.org)



# TOUT PROCHE



**Vallées Gâtinaises** est une marque conçue pour développer l'image touristique des Vallées de la Cléry, de l'Ouanne & du canal de Briare autour des vacances à vélo, des randonnées à thèmes, de l'artisanat et des produits locaux. Ce sont plus de 47 parcours par le biais des chemins commu-

naux qui invitent à découvrir les plus belles destinations gustatives, culturelles, artisanales ou sportives. C'est aussi la découverte du territoire sur l'eau, venez naviguer et vous détendre sur un paddle, que ce soit seul en randonnée ou au sein d'un groupe en paddle yoga.

## LOCATION

	À PARTIR DE
<b>STAND UP PADDLE</b>	<b>11€</b>
<b>CANOE KAYAK</b>	<b>14€</b>
<b>VÉLO</b>	<b>10€</b>
<b>VTT/VTC ASSISTANCE ÉLECTRIQUE</b>	<b>20€</b>

## COURS

	À PARTIR DE
<b>STAND UP PADDLE / CANOË</b>	<b>16€</b>
<b>STAND UP PADDLE FITNESS OU YOGA AVEC MONITEURS DIPLÔMÉS</b>	



06 42 50 47 44 | valleesgatinaises@icloud.com | [www.valleesgatinaises.com](http://www.valleesgatinaises.com)

**POINT DE RETRAIT  
SUR RENDEZ-VOUS**

**CHANTECOQ**  
« Les Marteaux » - 45320 CHANTECOQ

**CHÂTEAU-RENARD**  
Rue des Cerisiers - 45220 CHÂTEAU-RENARD

# MAC MAHON

## LE MARÉCHAL PRÉSIDENT EDME PATRICE DE MAC MAHON À MONTCRESSON

Cet article fait référence à l'exposition du 7 septembre 2019 qui a eu lieu dans la salle des mariages de la mairie et qui avait obtenu un franc succès.



Notre village s'honore de la présence au château de la Forest de cet illustre personnage entre 1854 date de son mariage avec Elisabeth de la Croix de Castries et sa mort en 1893.



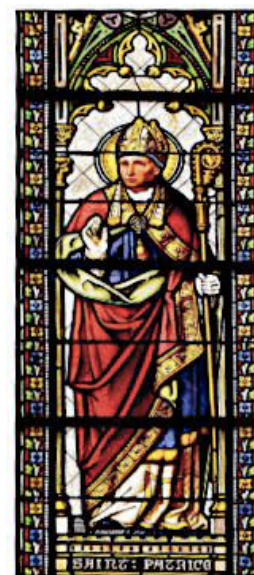
La maréchale au centre avec son fils le Cte Eugène de Mac Mahon. Assise en dessous, sa mère la Comtesse de Castries et plus bas avec un chien dans les bras le Cte Emmanuel de Mac Mahon. Entre les colonnes à droite et au milieu, sa fille la Comtesse de Piennes. Il manque son fils aîné Marie Armand Patrice.

Ci-dessous La famille de Mac Mahon devant le perron du château (Prêt de ses descendants directs la famille Escoriaza actuels propriétaires du château).

Très pieux, bienfaiteur de l'église, il a offert les grilles et les peintures du chœur ainsi que 26 vitraux effectués en 1875/76 par les ateliers Fialeix alors très réputés ; la plupart des personnages représentés sont ceux des saints patrons des membres de sa famille. En 1887 il participe à l'agrandissement de la sacristie.

A son décès la maréchale donnera les couronnes mortuaires au curé qui les cédera à un marbrier pour participer à l'édification de la croix de granit qui orne le cimetière.

*St Patrice*



Nommé Président de la république en 1873, et afin d'assurer sa protection, une gendarmerie fut créée pour le casernement de quatre gendarmes et leur famille ainsi que des écuries pour leurs chevaux. Cette gendarmerie resta opérationnelle jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle.



## MAC MAHON 1808 – 1893

Né à Sully près d'Autun le 13 juillet 1808, descendant d'une famille aristocratique Irlandaise.

Il compte parmi ses ancêtres Riquet de Caraman créateur du canal du midi.

Elève de Saint Cyr, il entre à l'état major et se fait affecter en 1830, au corps expéditionnaire partant pour l'Algérie.



*Couronne de bronze offerte par la ville de Magenta*



*Aquarelle de Mme la maréchale*

Mr l'abbé Tregella, délégué de la ville de Magenta (Italie) apporte cette couronne au château la veille des obsèques pour rendre hommage au maréchal.

Elle orne toujours un pilier de l'église.



Sa carrière de militaire va se construire au cours de ses séjours en Algérie dont il deviendra gouverneur général de 1864 à 1870. Sa bravoure et son mépris du danger s'illustrent constamment.



C'est en Algérie qu'il gagnera la plupart de ses grades militaires, jusqu'à la Grand Croix de la Légion d'Honneur (1855), et la médaille militaire (1857) que l'on voit représentée sur le buste en bronze devant la mairie. Il va être sans cesse rappelé sur la scène européenne pour participer aux conflits en cours.

1855 : La guerre de Crimée, France, Angleterre et Empire Ottoman contre la Russie préfigure celle de 1914 : c'est la première guerre de tranchée et pour la première fois couverte par la presse.

Au siège de Sébastopol, Mac Mahon prend la tour de Malakoff avec ses zouaves.

**On lui doit cette citation faite aux Anglais et passée à la postérité, «j'y suis, j'y reste».**

1859 : Les campagnes d'Italie. L'Italie veut faire son unité et demande à la France de chasser les Autrichiens de la Vénétie en échange de quoi il sera donné à la France le comté de Nice et la Savoie.

Mac Mahon est présent sur toute la



progression dans la plaine du Pô et prend les villes de Turbigo, Solférino et Magenta en 1859

A la suite de cette victoire qui lui est principalement attribuée, Napoléon III annonce : «Mac Mahon vous avez sauvé l'armée et l'empire, je vous ai nommé Maréchal de France et Duc de Magenta».

Les guerres de Crimée et d'Italie furent exceptionnellement meurtrières et c'est à cette occasion que fut fondée par Dunant une Société de Secours aux Blessés de Guerre qui deviendra en 1864 la Croix Rouge.



**Les Revers.** 1870/1871 : La guerre Franco Prussienne. Ce conflit résulte de la volonté prussienne d'unifier les états indépendants d'Allemagne ce à quoi la France s'oppose depuis 1866.



La guerre de 1870 : une défaite française à Sedan avec la chute du Second Empire, la proclamation de la Troisième République et la perte de l'Alsace Lorraine.

La Commune de Paris du 18 mars au 28 mai 1871 : une guerre fratricide, les

# MAC MAHON



Versailles - Séance du conseil de guerre



Félix Dupanloup évêque d'Orléans



Biscuit de porcelaine de Sèvres, 1874, modèle du bronze érigé en 1993 devant la mairie

Allemands sont aux portes de Paris, le gouvernement provisoire de Thiers craignant des émeutes décide de désarmer les parisiens, provoquant la révolte.

Début de la Semaine Sanglante le 22 mai. Mac Mahon sous les ordres du Général Galliffet a hésité à prendre le commandement. Il a dirigé les combats mais en dénonçant les exécutions sommaires.

1873/1879 : Présidence de la République.

En 1879 le sénat devient républicain : Mac Mahon isolé, démissionne.

L'expérience de la présidence de Mac Mahon aura fait éclater une crise globale dont la société française était porteuse, l'idée monarchique est dépassée.

1879, sa retraite va se dérouler principalement au château de la Forest qui est bâti sur un ancien rendez-vous de chasse de St Louis (cf. le vitrail de St Louis dans l'église). Il y écrit ses Mémoires pour sa famille. Il chasse, reçoit ses amis (dont Mgr Dupanloup dont il fait peindre les armoiries dans l'église).

17 octobre 1893 : Il décède au Château à la suite d'un refroidissement. 21 octobre, des funérailles familiales sont organisées à l'église de Montcresson à l'issue desquelles le corps est transporté à la gare de Solterre pour ses obsèques nationales à Paris. Le 22 octobre, cérémonies aux Invalides où le cercueil est déposé dans la crypte.



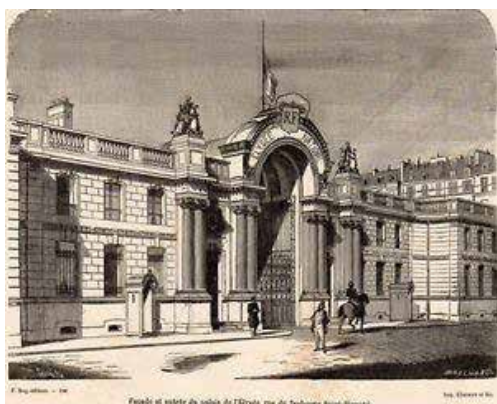
Registre de chasse au château, année 1880

Fusil arraché dans un corps à corps à Constantine en 1837

Prêts de la famille Escoriaza



Remerciements à Claude-Marie BARDET, Irène MARET, Michel BRULE et Alain HECKLI pour tout le travail de recherche et de rédaction qui a permis à cette belle exposition de voir le jour.



Vue de l'entrée de palais de l'Assemblée Nationale

Thiers mis en minorité, Gambetta, député républicain, propose à Mac Mahon la présidence de la troisième république. Porté par une chambre royaliste il accepte la présidence.

Une poussée républicaine va le mettre en difficulté.

# ÉVÉNEMENTS

Malheureusement, cette année 2020 n'a pas pu être aussi vivante pour notre commune que les années précédentes. Nos associations qui rythment la vie montcressonnaise ont été contraintes de rester en veille pour une bonne partie de l'année voyant tous les événements attendus s'annuler un par un.

Cette année a tout de même permis de belles choses pour notre commune, nous avons assisté à un bel élan de solidarité et d'entraide.

Le plus marquant d'entre eux, reste toutes ces couturières qui, bénévolement, ont confectionné aux Montcressonnais des masques par centaines. Merci aussi à celles qui ont fourni des draps, élastiques, fils pour la fabrication.

Alors pour tout ce qui a été fait, on vous remercie de votre générosité.

Bien sûr comme tous les ans nous aurions aimé participer à des événements sportifs ou festifs avec vous. Malgré toute cette année fut belle, car elle nous a montrés que notre commune est forte et soudée.

Je tiens aussi à remercier les membres du conseil, qui fraîchement arrivés ont pris part à toutes nos actions pendant cette période,



aux membres du CCAS présents pour nos anciens et personnes isolées, à nos pompiers volontaires, à nos employés communaux qui ont toujours su réagir, au personnel scolaire et périscolaire qui a su s'adapter aux protocoles sanitaires tout en étant bienveillant et présent avec nos enfants pendant le confinement, à notre personnel administratif qui n'a jamais cessé son travail pour permettre le maintien de la commune, à mes collègues adjoints très présents, et pour finir je tire mon chapeau à notre Maire présent sur tous les fronts pour ses agents et ses administrés, et tout ça avec le sourire. Nous avons une belle commune remplie de belles personnes, ne l'oublions pas.



Montcressonnais, sachez que tous nos présidents d'associations sont prêts, pleins de projets en tête, pour vous retrouver rapidement. Nous sommes tous impatients.

Bravo aussi à nos commerçants qui ont dû s'adapter aux recommandations du gouvernement, n'oublions pas de soutenir nos commerces locaux, ils ont besoin de nous au moins autant que nous avons besoin d'eux !

**Pour finir 2020 sur une belle note et de belles fêtes de fin d'année les agents du service technique nous ont offert, encore une fois, de belles réalisations pour décorer notre commune...**

A très vite.

**Marion CHAMBON**

# 2021

## CALENDRIER DES FÊTES — ET MANIFESTATIONS —

### JANVIER

#### 29 JANVIER

Comité des Fêtes  
Assemblée Générale  
Salle André BOUVET

### FÉVRIER

#### 04 FEVRIER

Musette  
Montcressonnaise  
Thé Dansant  
Salle André BOUVET

#### 13 FÉVRIER

La Licorne  
Assemblée Générale  
Salle André BOUVET

### MARS

#### 06 MARS

Comité des Fêtes  
Soirée Dansante  
Salle André BOUVET

#### 09 MARS

Club des Amis de  
Montcresson  
Concours de Belote  
Salle André BOUVET

#### 20 MARS

UNC - Repas des  
Anciens Combattants  
Salle André BOUVET

#### 25 MARS

Musette  
Montcressonnaise  
Thé Dansant  
Salle André BOUVET

#### 28 MARS

Club des Amis  
de Montcresson  
Repas à Thème  
Salle André BOUVET

### AVRIL

#### 04 AVRIL

Comité des Fêtes  
Olympiades de  
Pâques Parc

### MAI

#### 16 MAI

Club des Amis de  
Montcresson - Repas  
Salle André BOUVET

### JUIN

#### 06 JUIN

Comité des Fêtes  
Randonnée Pédestre  
Départ du Parc

#### 12-13 JUIN

Dine Dan' Dans'  
Repas Salle André  
BOUVET

#### 17 JUIN

Musette  
Montcressonnaise  
Thé Dansant Repas  
Salle André BOUVET

#### 26-27 JUIN

Brocante Bourg

### JUILLET

#### 13 JUILLET

Comité des Fêtes  
Repas et Bal  
Champêtre Parc  
Commune  
Retraite aux  
Flambeaux - Feu  
d'Artifice Les Vallées

#### 14 JUILLET

Amicale des  
Sapeurs-Pompiers/  
Tennis Club et Gym  
et Loisirs / Jeux Allée  
des Pigeonniers

### SEPTEMBRE

#### 05 SEPTEMBRE

Amicale des  
Sapeurs-Pompiers -  
Vide-Grenier et Arts  
et Passions Expo-  
sition Stade + Salle  
André BOUVET

Forum des  
associations

#### 11 SEPTEMBRE

Commune - Fête de  
Montcresson Parc ou  
Salle A. BOUVET

#### 19 SEPTEMBRE

La Licorne - Fête du  
Cheval Aux Vallées

#### 23 SEPTEMBRE

Musette  
Montcressonnaise  
Thé Dansant  
Salle André BOUVET

#### 25 SEPTEMBRE

Récompense des  
Maisons Fleuries  
Salle des Mariages

### OCTOBRE

#### 02 OCTOBRE

Club des Amis  
de Montcresson  
Repas Adhérents  
Salle André BOUVET

#### 12 OCTOBRE

Club des Amis de  
Montcresson  
Concours de Belote  
Salle André BOUVET

#### 21 OCTOBRE

Musette  
Montcressonnaise  
Thé Dansant  
Salle André BOUVET

#### 31 OCTOBRE

A.P.E. - Halloween  
Salle de Motricité

### NOVEMBRE

#### 13 NOVEMBRE

La Licorne - Soirée  
Salle André BOUVET

### 18 NOVEMBRE

Musette  
Montcressonnaise  
Thé Dansant  
Salle André BOUVET

### 20 NOVEMBRE

Club des Amis de  
Montcresson  
Soirée Beaujolais  
Salle André BOUVET

### 27 NOVEMBRE

Amicale des  
Sapeurs-Pompiers  
Sainte-Barbe  
Salle André BOUVET

### DÉCEMBRE

#### 04 DÉCEMBRE

Relais Point Lecture  
Concert de Noël  
Eglise

#### 05 DÉCEMBRE

Commune - Repas  
des Personnes Agées  
Salle André BOUVET

#### 11 DÉCEMBRE

Eglise - concert de  
Noël - Relais point  
lecture

#### 12 DÉCEMBRE

Arts et Passions  
Marché de Noël  
Salle André BOUVET

#### 17 DÉCEMBRE

Commune - Salle  
André BOUVET

#### 31 DÉCEMBRE

Comité des Fêtes -  
Soirée Réveillon  
Salle André BOUVET

Sous réserve de  
conditions sanitaires  
satisfaisantes

# ASSOCIATIONS

## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Gwenaëlle NIVESSE – francisnivesse@orange.fr

## ARTS & PASSIONS

Françoise LAUGA – 02.38.90.06.48 – franlauga@orange.fr

## APE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

Victoria TONA – ape.montcresson@gmail.com

## COMITÉ DES FÊTES

Thérèse DESNOUS – 07.80.09.10.36

m.desnous@orange.fr

## DINE DAN'DANS'

Dan – 06.20.48.92.04 – Maïté : 06.38.02.22.55

madandans@sfr.fr

## FOOTBALL CLUB DU LOING

Gérard LE CAM – 06.87.40.28.76

nadege-le-cam@orange.fr

## GYM & LOISIRS

Hubert BAHMED – 06.84.51.99.06.

montcressongym@gmail.com

## LA BOULE MONTCRESSONNAISE

Benjamin PARIS – 06.46.75.22.02 – paris-benjamin@live.fr

## LA LICORNE

Michelle VAUTRIN – 06.83.76.34.91

michelle.vautrin@netcourrier.com

## LA MUSETTE MONTCRESSONNAISE

Geneviève DE WILDE – 02.38.92.62.96

pierre.dewilde@neuf.fr

## LA SOURIS DE MONTCRESSON

Irène MARET- 02.38.90.02.09

souris.montcresson@gmail.com

## LES AMIS DE MONTCRESSON & ENVIRONS

Geneviève DE WILDE – 02.38.92.62.96

pierre.dewilde@neuf.fr

## RELAIS POINT LECTURE

Claude-Marie BARDET – 02.38.90.08.35 (aux heures et jours d'ouverture : mercredis et samedis de 9H à 12H)

## TENNIS CLUB DE MONTCRESSON

Catherine CERNON – 06.19.07.75.30

catherine.cernon@wanadoo.fr

## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE MONTCRESSON

– André PEGUY – 02.38.90.10.87  
anca.peguy@orange.fr



## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

**Malheureusement cette année, suite à la crise sanitaire qui nous a tous touchés, les trois manifestations proposées chaque année ont été annulées.**

Nous tenons néanmoins à tous vous remercier pour vos dons de vêtements et de denrées non périssables lors de notre matinée organisée afin d'aider tous les sinistrés des Alpes Maritimes, nous avons récolté près de 8 m3 de dons. Encore merci de votre générosité.

Pour 2021, nous vous donnons rendez-vous le 14 juillet pour que les enfants passent une agréable après-midi en participant à nos jeux organisés en partenariat avec l'association Gym & Loisirs et le Tennis Club de Montcresson. Après un moment divertissant et un bon goûter, les enfants repartiront avec leur diplôme et leur médaille.

Le dimanche 5 septembre 2021, nous organiserons notre traditionnel vide grenier au stade de foot de Montcresson et le samedi 27 novembre 2021 nous aurons le plaisir de vous accueillir pour notre Sainte Barbe et déguster un délicieux repas et danser jusqu'au bout de la nuit.

Comme chaque année, nous vous remercions de l'accueil que vous nous réservez lors de notre passage pour la distribution de nos calendriers.

Dans cette attente, le bureau de l'amicale et les amicalistes vous souhaitent une très bonne année 2021 et surtout prenez soin de vous et de vos proches et à très bientôt.

## ARTS ET PASSIONS

L'Association se regroupe toujours à la Salle Polyvalente André Bouvet les mardis et jeudis de 14 h à 18 h pour passer des moments très agréables et vivre ses passions artistiques diverses.

Les adhérents au nombre de 38 cette année, s'adonnent à la peinture, au patchwork, à la broderie, à la dentelle sur parchemin, aux cartes 3D, à l'origami.

Le Marché de Noël du 15 décembre 2019 s'est bien déroulé et a reçu un franc succès.

En raison de la pandémie, l'Expo/Vente prévue en septembre 2020 a été annulée. Le Marché de Noël annoncé pour le 13 décembre prochain ne se déroulera pas, à notre grand regret.

Les manifestations à venir en 2021 : L'Expo/Vente du 5 septembre 2021 et le Marché de Noël du 12 décembre 2021 se dérouleront en fonction des directives sanitaires imposées par le Gouvernement.

Le coût de l'inscription est de 18 € par an pour une personne - 30 € par an pour un couple

### Pour tous renseignements:

**Tel : 02 38 90 06 48 / 06 21 59 22 70**

**e mail: [franlauga@orange.fr](mailto:franlauga@orange.fr)**

Composition du bureau :

Présidente : Françoise LAUGA

Vice-président : Bernard DELAUNAY

Trésorier : Jean-Pierre LAUGA

Secrétaire : Jiji GARDETTE-PRETRE



# ASSOCIATIONS

## « LES P'TITS LOUPS »

### L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES (APE) C'EST QUOI ?

Une APE regroupe, autour d'un projet associatif, des personnes appelées «membres» ou «adhérents» qui soutiennent le projet de l'association. L'APE est indépendante de l'école mais cette dernière participe pour relayer nos informations et reste disponible pour nous aider au mieux.

Ces membres, bénévoles, délèguent ou confient à une équipe restreinte le soin de mener à bien ce projet.

Le projet associatif

Concernant l'APE de Montcresson-Solterre-Contrat, son but est d'offrir, à tous les élèves de l'école de Montcresson, un maximum de distractions dans leur vie d'écolier. Pour y parvenir, nous récoltons des fonds par le biais des divers événements tout au long de l'année (les ventes de chocolats, tombola, vide ta chambre,...). Grâce aux sommes versées par les parents, nous avons déjà réalisé plusieurs projets comme les marquages au sol de la récréation, offert des livres de lecture aux CP, participé aux voyages scolaires, offert le laser Game aux CM2, organisé Halloween et le carnaval,....

Le bureau de l'APE a été modifié suite à l'AGO du 2/10/2020, chaque membre a son propre rôle à jouer :

### RÔLE DE LA PRÉSIDENTE,



Victoria TONA, 2 enfants en classe de CM2 et PS :

- représente l'association dans tous les actes de la vie civile.
- préside les réunions du bureau et les Assemblées Générales.
- Essayer de faire vivre l'Association des Parents d'Élèves en étant force de propositions (événement, atelier, réflexion...)
- Être le relais d'information dans les organisations

### RÔLE DE LA SECRÉTAIRE,



Céline FARARICE, 2 enfants dont 1 en CP :

- établit et envoie les comptes rendus des différentes réunions.
- rédige et présente le rapport d'activités.
- rédige et transmet les procès-verbaux du bureau,
- formule les notes à l'attention des parents lors de nos événements,
- Céline est assistée d'une secrétaire adjointe, Manon DEMOOR, 2 enfants dont 1 en CP.

### RÔLE DE LA TRÉSORIÈRE,



Jessica RABOURDIN, 3 enfants dont 1 en CM1 et 1 en CP :

- établit le budget prévisionnel général.
- rédige et présente le rapport financier à l'A.G ordinaire.
- règle les dépenses de l'association, fait les remises en banque, gère la trésorerie et la relation avec la banque.

En plus des parents du bureau, l'APE peut compter sur ses 12 membres actifs.

### 2020 : UNE ANNÉE PARTICULIÈRE...

Cette année, à cause de la crise sanitaire, le carnaval, la kermesse et la sortie laser Game pour les cm2, entre autres, ont dû être annulée. L'association devait participer financièrement au projet « classe transplantée » pour les enfants de CE2, CM1 et CM2, ainsi qu'au projet mené par l'équipe pédagogique pour les élèves



de maternelle. Ces 2 projets ayant été annulés l'équipe a fait don de sa participation à la coopérative scolaire. L'équipe de l'APE a également continué à proposer des actions afin de récolter des fonds pour ses futures propositions...

### La vente de crêpes :

Pour la première année l'APE s'est lancée dans une vente de crêpes au Super U de Châtillon-Coligny. De nombreux gourmands ont contribué à la réussite de cette action.

### La vente des chocolats :

Pour Pâques et Noël, l'association a proposé une vente de chocolats par les biais de la chocolaterie AlexOlivier. Une partie des recettes a été reversée à l'APE.

### La tombola :

Autre nouveauté cette année, l'organisation d'une vente de tickets de tombola à gratter, tous gagnants, a été proposée. Un beau succès qui a permis à tous les participants de repartir avec un lot. Dans le contexte actuel nous ne pouvons pas vous annoncer de nouvelles manifestations mais nous continuons à travailler pour prochainement, nous l'espérons, offrir de bons moments aux enfants. Nous avons encore pleins de projets en tête et des surprises restent à venir....

A très bientôt,  
L'équipe de l'APE



Adresse mail : ape.montcresson@gmail.com

L'équipe de l'APE



**Manifestations 2021**  
**Comité des fêtes**

**Vendredi 29 janvier 19h**  
 Salle André Bouvet  
**Assemblée Générale**

**Samedi 6 mars 20h**  
 Salle André Bouvet  
**Soirée spectacle**

**Dimanche 4 avril à 14h**  
 Au parc municipal  
**Olympiades de Pâques**

**Dimanche 6 juin 7h**  
 Départ du parc municipal  
**Randonnée pédestre**

**Mardi 13 juillet à 19h30**  
 Au parc municipal  
**Repas et bal populaire**

**Vendredi 31 décembre 20h**  
 Salle André Bouvet  
**Réveillon de la St Sylvestre**

Renseignements : Tél 06 71 76 38 26 ou 07 80 09 10 36  
 Retrouvez toute l'actualité sur le site internet  
 de la mairie : [montcresson.com](http://montcresson.com)

*Ne pas jeter sur la voie publique*

## LE COMITÉ DES FÊTES

Les festivités organisées par le comité des fêtes s'adressent à tout public, enfants et adultes.

Comme pour la plupart des associations, l'activité du comité des fêtes a été mise en sommeil depuis la mi-mars, à cause de la pandémie.

Seule la soirée disco du 7 mars a pu avoir lieu dans de bonnes conditions, avec un beau succès pour le karaoké. Tous nos projets seront reportés pour l'année 2021.

Pour le plaisir de participer à l'organisation de nos festivités, dans une ambiance conviviale et sans contraintes, venez rejoindre notre équipe de bénévoles.

**Pour tout renseignement, s'adresser au bureau:**

**Présidente :**  
**Thérèse Desnous**  
**07.80.09.10.36**

**Trésorière :**  
**Josselyne Canet**  
**06.71.76.38.26**

**Secrétaire :**  
**Hubert Bahmed**  
**06.84.51.99.06**



**Les membres du comité des fêtes espèrent vous retrouver nombreux lors de ses festivités et vous souhaitent une année 2021 sereine et joyeuse.**



## ASSOCIATIONS



## GYM ET LOISIRS

La saison sportive 2019-2020 avait commencé dans les meilleures conditions ; mais suite à l'épidémie de la Covid19, nous avons dû cesser nos activités dès la mi-mars.

Nous avons pu organiser notre assemblée générale début septembre et procéder à l'élection du bureau dont les quatre membres sortants ont été réélus, et cela faute de nouveaux candidats.

Au moment où nous rédigeons cet article, les autorités sanitaires exigent une distanciation sociale de 2 mètres entre chacun des participants et un maximum de 30 personnes dans la salle.

Les dimensions de la salle et le nombre actuel des inscrits pour la saison 2020-2021 nous permettent de garantir une distanciation de 2m50 à 3m00, donc bien au-delà des préconisations officielles.

En conséquence, et en accord avec Monsieur le Maire, nous avons décidé de reprendre les cours.

Toutes les autres mesures sont bien sûr strictement respectées (port du masque dès qu'on se déplace dans la salle, gel hydro alcoolique à dis-

position, pas de matériel en commun sauf exception, et à la condition que celui-ci soit désinfecté avant et après utilisation etc.. .)

Pour rappel, l'objet de notre association est de proposer des cours de gymnastique volontaire accessibles à tous, quelle que soit la condition physique. Bien que l'accent soit donné aux exercices d'assouplissement, d'équilibre, à la synchronisation des gestes, il y a beaucoup de renforcement musculaire, de gainage et de cardio.

Joëlle, notre animatrice diplômée, redouble d'imagination pour proposer des séances toujours renouvelées. Elle sait, malgré ces conditions défavorables, adapter les exercices sans les accessoires qui semblaient pourtant indispensables.

Les avantages que procure une activité physique sont manifestes, mais nous sommes convaincus que l'ambiance dans laquelle a lieu cette activité est au moins aussi importante que l'activité elle-même. C'est la raison pour laquelle notre préoccupation première est de favoriser par tous les moyens un climat aussi

convivial, aussi accueillant et aussi bienveillant que possible ; chacun doit se sentir totalement à l'aise, entouré de personnes qui s'apprécient.

Les tarifs annuels n'ont pas changé, à savoir :

---

100€ pour une personne

---

150€ pour un couple

---

Ces tarifs comprennent les cours, l'assurance et la licence prise auprès de l'FFEPGV (Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire)

---

Par contre, les horaires sont légèrement modifiés : tous les mercredis sauf vacances scolaires et jours fériés de 17h30 à 18h30

---

Composition du bureau :

Président : Hubert Bahmed

Présidente adjointe :

Jacqueline Germain

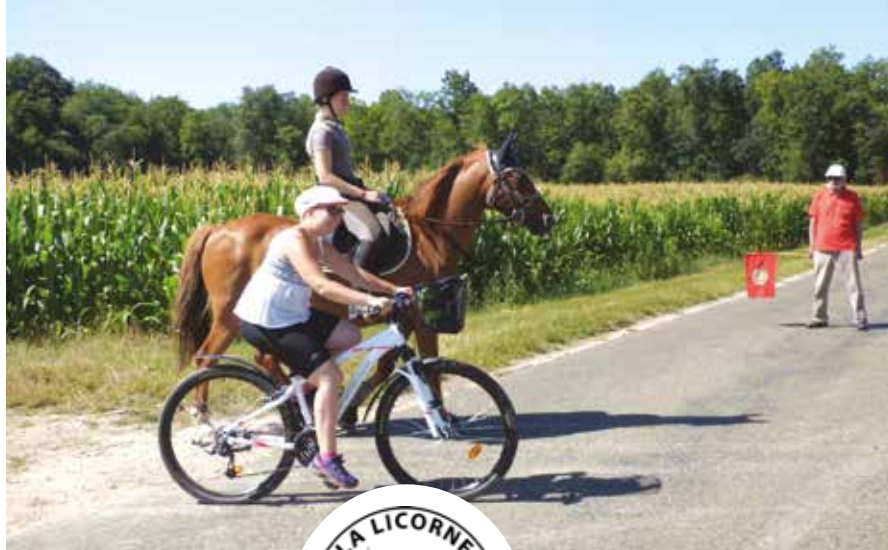
Trésorière : Dominique Bahmed

Secrétaire : Ghislaine Garnier

**Pour tout renseignement :**

**Hubert Bahmed 0684519906**

**montcressongym@gmail.com**



## LA LICORNE

### ASSOCIATION 1901 POUR L'EQUITATION DE LOISIRS

Pour l'année 2020, les faits marquants concernant La LICORNE sont peu nombreux.

Comme pour toutes les associations, les restrictions dues au Covid19 sont passées par là et seuls quelques événements ont eu lieu :

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2020 à la salle des Fêtes André BOUVET qui a réuni ses adhérents et sympathisants autour d'un buffet toujours apprécié
- La très belle et conviviale journée du 19 juillet 2020 pour laquelle, cavaliers et attelages se sont retrouvés à Cortrat chez Michelle et Bernard BANNERY pour une randonnée d'une vingtaine de kilomètres suivie d'un pique-nique en commun tout en respectant la distanciation...

Nous allons maintenant profiter de ces quelques lignes pour vous présenter la Licorne.

Notre association, créée en mars 1983, a pour objet d'organiser des sorties et manifestations équestres avec ses membres adhérents et sympathisants.

C'est ainsi que tous les ans en septembre nous mettons en place sur le site des Vallées une journée Parcours Terrain Variés (PTV). Cette journée donne la possibilité aux habitants de Montcresson de venir à notre rencontre pour assister à des exercices de maniabilité avec nos chevaux et attelages.

En 2021, cette journée est prévue le 19 septembre.

Les projets pour 2021 (randonnées, sorties, ...) seront présentés aux adhérents lors de l'AG du 15 janvier 2021.

Si vous souhaitez mieux nous connaître, n'hésitez pas à contacter notre Présidente, Michelle Vautrin, au 06 83 76 34 91.

Bonne et heureuse année à toutes et tous ! Et prenez soin de vous ...

**MAIRIE DE MONTCRESSON**  
**25 rue de Verdun**  
**45700 MONTCRESSON**



**Adresse de correspondance :**  
**Michelle VAUTRIN 27 rue de**  
**La Chaussée 45200 MONTARGIS**  
**Courriel : michelle.vautrin@netcourrier.com**

## ASSOCIATIONS



## LES AMIS DE MONTCRESSON



Pour cette année 2020, 235 adhérents ont rejoint l'Association.

Malheureusement, le programme n'a pas pu être respecté à cause de la pandémie. Nous avons organisé :

- 1 concours de belote le 10 mars 2020
- la randonnée le 1er août 2020 avec 30 participants qui étaient enchantés de se retrouver

Pour l'année 2021, nous espérons avoir de nombreux participants pour les divertissements que nous avons prévus :

**Samedi 9 janvier :**  
Assemblée Générale  
(qui sera peut-être faite plus tard suivant l'évolution)

**Mardi 9 mars :**  
Concours de belote

**Dimanche 28 mars :**  
Repas à thème dansant

**Dimanche 16 mai :**  
Paëlla dansante

**Courant juillet :**  
Sortie d'une journée  
Randonnée

**Samedi 2 octobre :**  
Repas des adhérents

**Samedi 20 novembre :**  
Soirée Beaujolais

Comme d'habitude, les adhérents sont informés soit par courrier, soit par mail, de chaque manifestation. Théâtre, spectacle sont également prévus.

Venez nombreux nous rejoindre. Bonne année à tous pour 2021.

Comme le calendrier 2020 n'a pas pu être respecté, nous laissons la cotisation annuelle à 10 euros.

**Présidente : Geneviève DE WILDE**  
**Renseignements : 02.38.92.62.96.**  
[lesamisdemontcressonetenvirons.fr](http://lesamisdemontcressonetenvirons.fr)

## LA MUSETTE MONTCRESSONNAISE



L'année 2020 a été marquée par le COVID-19 et les restrictions liées. Du coup, nous n'avons pu organiser qu'un seul thé-dansant qui a cependant rencontré un très vif succès puisqu'il a rassemblé 113 personnes. Pour 2021, sous réserve que la situation sanitaire s'améliore bien sûr, nous avons prévu d'organiser 6 après-midis dansants. Venez nombreux !

**La Présidente : Geneviève DE WILDE 02 38 92 62 96**



## RELAIS POINT LECTURE



**Bibliothèque communale gérée par 4 bénévoles**  
21 rue de Verdun

Créée en 2006, 60 familles adhérentes, environ 5000 références, (romans français et étrangers, policiers, bibliographies, documentaires, ouvrages enfants, BD).

Chaque année, une centaine d'ouvrages récents sélectionnés parmi les sorties littéraires.

Le samedi matin, des livres sont proposés gratuitement sur le marché lorsque le temps le permet. Portage à domicile possible si nécessaire.

Concert de Noël. Nous regrettons qu'en raison du Covid nous n'ayons pu proposer le concert de 2020. Nous espérons tous nous retrouver au concert de 2021.

Le Relais Point Lecture est un lieu de rendez-vous d'amateurs de lecture. Ouvert à tout âge et apprécié pour son accueil chaleureux. Beaucoup d'adhérents lui sont fidèles depuis sa création et les animatrices sont toujours ravies de partager avec eux un moment convivial.

### **Horaires d'ouverture:**

ouvert mercredi et samedi de 9h à 12h. Actuellement en raison du Covid 19 ouvert le samedi de 10h à 12h.

### **Contacts : aux horaires d'ouverture**

**Tél : 02 38 90 08 35**

**E-mail : [relaispointlecture@gmail.com](mailto:relaispointlecture@gmail.com)**

**Tarif unique 5€ pour 12 mois et pour toute la famille quelle que soit votre commune**

Bureau:

Claude-Marie BARDET, présidente

Jacqueline GERMAIN, trésorière

Ghislaine GARNIER, secrétaire

Evelyne DREAN, secrétaire adjointe



## LA BOULE MONTCRESSONNAISE

L'association La Boule Montcressonnaise, club de pétanque, est située au stade, derrière la salle polyvalente (route de Solterre).

En 2020, notre association compte 14 licenciés, chiffre en nette baisse à cause du COVID-19 et du confinement de mars 2020 (les licences sont souvent prises en avril qui est le début de la saison).

Les entraînements ont lieu chaque lundi et vendredi à partir de 16H30.

Malheureusement, aucun concours n'a pu avoir lieu cette année mais nous espérons pouvoir organiser un concours tous les mois d'avril à octobre 2021.

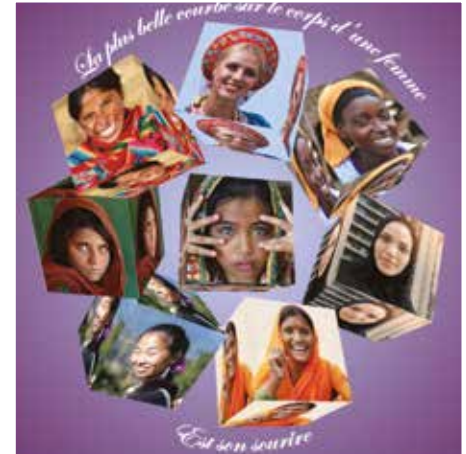
La carte de membre du club reste au tarif de 10€ par an.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à venir nous rejoindre. Le meilleur accueil vous sera réservé !

L'entraînement est ouvert à tous, juste votre bonne humeur est recommandée. Nous avons un local mis à disposition par la mairie, avec réfrigérateurs, machine à café et toilettes pour vous accueillir. Nous avons un terrain de boule éclairé. Venez nous voir et partager un moment sympathique.

**Contact : Benjamin 06 46 75 22 02**

## ASSOCIATIONS



## LA SOURIS DE MONTCRESSON

Association loi de 1901

Notre association a pour objectif d'accueillir et d'aider les personnes intéressées par l'informatique, soucieuses de la découvrir ou de se perfectionner.

Ses ateliers sont dirigés par une équipe d'animateurs bénévoles.

Ils se déroulent au 1er étage du Relais Point Lecture, 21 rue de Verdun à Montcresson.

### COTISATION 2021

**55€ par an - par couple 100€**

**Possibilité de faire un essai (Deux premiers cours offerts)**

.....

## FOOTBALL

Le Football Club de Loing accueille les enfants sur les stades de Chatillon-Coligny, Nogent-sur-Vernisson, Sainte-Geneviève des Bois et Montcresson, pour les entraînements et rencontres sportives.

Les activités et animations hebdomadaires sont déclinées selon 3 actes

- Découverte de l'informatique, fonctionnement et utilisation d'un ordinateur
- Découverte d'internet et ses activités périphériques
- Initiation à la retouche photo et créations graphiques avec Gimp (carte de vœux, etc.)

**3 ateliers par semaine**

**Mercredi de 9h à 11 h Jeudi de 9h à 12h**

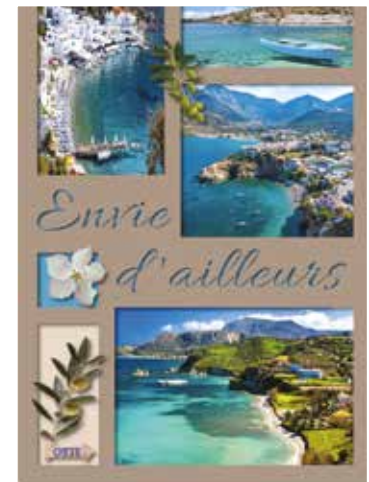
**Jeudi de 18h45 à 20h45**

Les éducateurs et dirigeants restent à votre disposition pour toutes demandes.

Président : Gérard LECAM 06 87 40 28 76

Trésorier : Philippe BIZOT

Secrétaire : Isabelle GLANDON



### Composition du bureau :

Présidente : Irène Maret

Vice-président :

Jean Philippe Vautrelle

Trésorière : Dominique Bahmed

Secrétaire : Michel Brûlé

### Pour tous renseignements

Tel 06 26 72 02 72

[souris.montcresson@gmail.com](mailto:souris.montcresson@gmail.com)

la Souris - 21 rue des Vignes  
45700 Montcresson

# Association Dine Dan' Dans'



## DINE DAN' DANS'

COURS PARTICULIERS, COLLECTIFS...

C'est dans une ambiance conviviale, qu'à « Dine Dan' Dans' » créé en 2013, on découvre le Plaisir de danser la Salsa, le Chacha, le Rock, mais aussi le Tango, Paso doble, la Bachata, Valse Anglaise et d'autres danses encore !

Avec patience, Dan, qui a fait de la compétition à partir de 2005 en danse sportive, accompagné de sa partenaire, vous apprendra les techniques de chaque danse.

Fini le temps où vous restiez assis à regarder les autres danser !

Des stages sont aussi proposés plusieurs fois dans l'année et ouverts à tous.



Le lundi, sauf vacances scolaires,  
**Salle Polyvalente «André Bouvet»,  
Route de Solterre 45700 Montcresson**

**19h30 à 20h30 niveau débutant**

**20h30 à 21h30 niveau avancé**

**Dan : 06.20.48.92.04  
Maïthé : 06.38.02.22.55  
madandans@srf.fr**

Daniel (Dan) Lioret, président  
Eliane Tremelet, secrétaire  
Maïthé Laurent, trésorière

## ASSOCIATIONS

---



## L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

L'Union nationale des combattants (UNC) est une association du monde combattant. Elle regroupe plus de 200.000 adhérents qui défendent ses valeurs, civils ou militaires, appelés, réservistes, contractuels ou engagés, femmes ou hommes...veuves de guerre ou d'anciens combattants, orphelins ou encore victimes du terrorisme...

Son but est double: il s'agit d'une part de faire reconnaître le droit des anciens combattants, et plus généralement la reconnaissance de la Nation envers ceux-ci. Le second objectif consiste à faire vivre le devoir de mémoire en participant aux commémorations et en assurant des témoi-

gnages, notamment auprès du monde scolaire et universitaire. Nous les invitons à participer aux cérémonies commémoratives de leur village.

La section de CHATILLON-COLIGNY - MONTCRESSON recherche de nouveaux adhérents ayant participé à un engagement militaire sur le Territoire Français ou en opérations extérieures. Parmi ces personnes, nous aimerions accueillir de nouveaux porte-drapeaux pour nos sorties patriotiques et autres.

Compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID 19, plusieurs commémorations et réunions n'ont pas pu avoir lieu durant l'année

2020. Le repas des adhérents à également été annulé. Pour l'année 2021, il devrait avoir lieu, sous réserve de l'évolution de la pandémie, le samedi 20 Mars à 12h00 à la salle polyvalente de MONTCRESSON.

Pour toutes informations vous pouvez contacter, pour le secteur de MONTCRESSON, Monsieur André PEGUY, Vice-président de l'UNC de CHATILLON-COLIGNY.

**Mr PEGUY André**  
**17 L'Orme au Muet**  
**45700 MONTCRESSON**  
**Tel : 02.38.90.10.87**  
**Mail : [anca.peguy@orange.fr](mailto:anca.peguy@orange.fr)**



Le tarif de l'adhésion annuelle 2020 – 2021 (du 01/09/2020 au 31/08/2021) reste inchangé :

**ADULTE 50 €**  
(LICENCE FFT 30 €  
COTISATION TCM 20 €)

**2 ADULTES\* (18 ANS ET +) 88 €**  
(LICENCE FFT 2 x 30 € = 60 €  
COTISATION TCM 2 x 14 € = 28 €)

**ADULTE  
SUPPLÉMENTAIRE\* 42 €**  
(LICENCE FFT 30 €  
COTISATION TCM 12 €)

**ENFANTS (DE 7 À 18 ANS) 30 €**  
(LICENCE FFT 20 €  
COTISATION TCM 10 €)

**ENFANTS (DE 6 ANS ET MOINS) 20 €**  
(LICENCE FFT 12 €  
COTISATION TCM 8 €)

\* Même famille

L'adhésion donne notamment droit à :

- Un accès illimité au court de tennis grâce à la remise d'une clé
- La réservation en ligne de créneaux horaires

Par ailleurs, une location occasionnelle du court est possible au prix de 2 € / personne / heure. La clé est à prendre à la supérette de Montcresson aux heures d'ouverture, après vérification de la disponibilité du court et sur remise d'une pièce d'identité (ATTENTION : les adhérents au club sont prioritaires).

## TENNIS CLUB DE MONTCRESSON

LE TCM EN QUELQUES CHIFFRES :

**22** c'est le nombre d'adhérents sur l'année 2019-2020 : **19 adultes (8 femmes - 11 hommes) et 3 jeunes**. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année 2018-2019 où le TCM comptait 25 adhérents

**6** c'est le nombre de participants au stage de tennis organisé en août 2020. Les stages d'une semaine (du lundi au vendredi) sont ouverts à tous : enfants, jeunes, adultes, débutants ou confirmés. Des raquettes peuvent être prêtées.

**2** c'est le nombre de rassemblements organisés par le TCM pour ses adhérents au cours de

l'année sportive : la galette des rois en janvier et la sortie bowling en mars. La journée d'initiation au golf n'a malheureusement pas pu avoir lieu à cause du confinement.

Le court de tennis se situe route de Solterre – à côté du terrain de football.

**Catherine CERNON,**  
Présidente – 06 19 07 75 30  
catherine.cernon@wanadoo.fr

**Sylvie DAVESNE,**  
Trésorière – 06 83 27 63 74  
sylvie45@orange.fr

**Maryse CHAMBERT,**  
Secrétaire – 06 12 43 92 62  
chambert.maryse@neuf.fr

# DÉMOGRAPHIE 2020

## NAISSANCES

Georges BRAY

Lorenzo CARIOU

Tymeo CHAMBRUN

Lou CAUMARTIN

Elio DUPATY

Léana GONTHIER

Antonin LANSEMANT

Mila VASSEREAU

## MARIAGES

Xavier COURTOIS et Caroline LOSSERAND

Christian SEYRÈS et Jacqueline LEROUX

Antoine VAN NOORT et Clara GUAY

## DÉCÈS

Jean-François LAUDAT

Jean-Patrick MARQUER

Maurice PELAUD

Liliane POIRIER

Arlette REDON

Hocine BENBOUDJEMA

Marie BERTHEAU

Raimond GRACE

Muguette RENIER

Roger PROCHASSON



# CONCOURS

## PHOTOS

La Commission Communication organise un concours photos. Les photographies doivent impérativement représenter une vue de Montcresson.

**La meilleure photo sélectionnée par le jury illustrera la page de couverture du bulletin municipal 2022.**

Vous avez jusqu'au 30 août 2021 pour participer en envoyant vos photos à l'adresse email suivante : [marion.corjon@gmail.com](mailto:marion.corjon@gmail.com)

Règlement, inscription et autorisation parentale (pour les mineurs) disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.



---

## MAISONS FLEURIES

Cette année les récompenses du concours des maisons fleuries ont été remis en mains propres aux participants par les élus, encore merci à tous ses habitants qui embellissent notre commune.



---

## NOËL

Pour info, pour 2021, la commission fête et loisirs pense à organiser un concours des décorations de Noël...



# MAIRIE HEURES D'OUVERTURE

---

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h  
Mercredi, samedi de 9h à 12h

---

UNE PERMANENCE EST ASSURÉE À LA MAIRIE  
par Monsieur le Maire ou par un adjoint  
le samedi de 10h à 12h  
Monsieur le Maire, Alain GERMAIN reçoit sur rendez-vous



Mairie  
25 rue de Verdun  
Tél : 02 38 90 00 53  
Fax : 02 38 90 04 32

---

## INTERNET

[mairie.montcresson@orange.fr](mailto:mairie.montcresson@orange.fr)